COMMUNICATION INTERPERSONNELLE

ET

PEDAGOGIE DOCUMENTAIRE

Daniel MOATTI

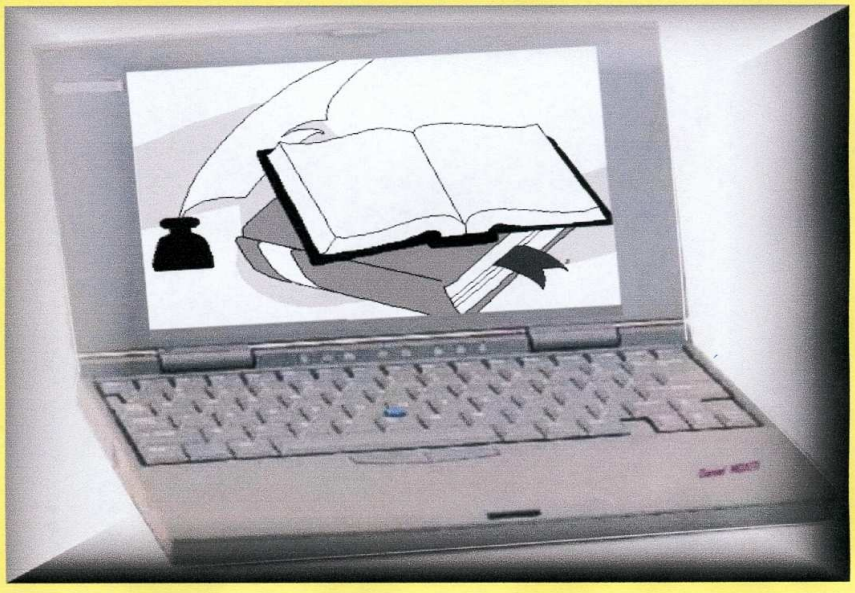

Septembre 2006

Daniel MOATTI

- Professeur certifié hors-classe de documentation au collège Pierre Bertone - Antibes
- Docteur en sciences de l'information et de la communication qualifié aux fonctions de Maître de Conférences
- Formateur à l'IUFM de Nice
- Chargé de cours à l'Université de Nice Sophia Antipolis
- Chercheur associé au Laboratoire d'Anthropologie, Mémoire, Identité et Cognition sociale
- Auteur d'ouvrages et d'articles
- Chroniqueur de la rubrique mensuelle « L'Education en question » - hebdomadaire « Le Patriote Hebdo »

COMMUNICATION INTERPERSONNELLE ET POLITIQUE DOCUMENTAIRE

Rapport destiné à :

- Monsieur Jean-Louis DURPAIRE, Inspecteur Général de l'Education Nationale de la vie scolaire et des établissements
- Monsieur Marie-François PERRIN, Inspecteur Pédagogique Régional de la vie scolaire et des établissements – Académie de Nice et
  Monsieur Didier DELERIS, Inspecteur Pédagogique Régional de la vie scolaire et des établissements – Académie de Nice
- Madame Simone Bertrand, Principale du Collège Pierre Bertone

Ouvrages du même auteur

- **MOYENS DE COMMUNICATION ET PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE** – en cours de publication
- **L'HERITAGE D'UNE UTOPIE -** sous la direction de Jacques Araszkiewiez - éditions Edisud – 2003
- **DES SIGNES PICTOGRAPHIQUES A L'ALPHABET** – en collaboration avec Rina Viers et Claude De Vos - collection Hommes et Sociétés - éditions Karthala – 2000
- **CATALOGUE BIBLIOGRAPHIQUE EN SCIENCES HUMAINES** - collection Publications nouvelle série - 2000
- **LA COMMUNICATION INFORMATIQUE EN TOUTE LIBERTE, Histoire et éthique de l'information numérique -** collection Publications nouvelle série - 1998
- **DE L'ADMINISTRATION AU CITOYEN, UNE COMMUNICATION PERTURBEE -** Préface de Céline WEINER - collection Publications nouvelle série - 1996 -
- **ACCES A L'INFORMATION ADMINISTRATIVE -** collection 15/24 - C.R.D.P./ C.D.D.P. de Nice - 1991

_____

Revues publiant régulièrement l'auteur :

- **Pyramides – revue de l'Université Libre de Bruxelles**
- **Communication et langages** - éditions Armand Colin
- **Communication et organisation** – revue du Greco – Université de Bordeaux 3
- **Humanisme et Entreprise -** revue de l'Institut des Hautes études en Communication de l'Université de Paris IV
- **INTER-C.D.I. -** revue des Centres documentaires et bibliothèques - Cedis
- **E.P.I. -** Enseignement Public et Informatique – revue imprimée et numérique

_____

Rédacteur et collaborateur de divers journaux

- Chronique mensuelle « L'EDUCATION EN QUESTION » du PCA-Hebdo
- Articles relatifs aux médias et à l'Education dans le quotidien LA CROIX

SOMMAIRE

Introduction
Un cadre particulier
Une équipe
Les axes de l'action pédagogique du CDI

I la communication pédagogique interpersonnelle
- l'accueil des élèves
- les contrats d'aide aux élèves

II L'apprentissage à la citoyenneté
- le journal du collège et semaine de la presse
- le concours national de la Résistance
- Diversité religieuse et Patrimoine culturel – Fréjus

III Pédagogie documentaire
- enseignement de l'histoire de l'écriture
- le savoir structuré
- la reconnaissance
- la classification alphabétique

IV Informatique et Internet
- participation à la rédaction de la Charte d'Internet
- photographie mise à la disposition du site du collège
- passage du logiciel documentaire CDI+ à BCDI

V Orientation et CDI
- Gestion de l'agenda de la de la Conseillère d'orientation Psychologue
- accueil des séances de formation de la Conseillère d'orientation Psychologue
- achats communs de documentation à l'orientation
- Participation du CDI à la création de la Classe de Découverte Professionnelle

VI De la gestion à la rénovation
- Une gestion nécessaire
- Un nouveau CDI dans un collège entièrement rénové

Conclusion

Réponse de l'Inspection Générale

Introduction

«*La jeunesse, comme la verdure pare la terre ;*
mais l'éducation la couvre de moissons[1].»

Antoine de RIVAROL

Depuis la plus haute antiquité, l'école avait tissé des liens interactifs avec les bibliothèques. En effet, durant le lointain passé sumérien (3.OOO avant notre ère), à Uruk, les tablettes d'argiles cuites, servant de supports à l'écriture cunéiforme, portaient des listes de mots à apprendre par coeur[2]. Selon les historiens Samuel KRAMMER et Jean-Claude MARGUERON, ***« La maison des tablettes*** » (l'E-DUB-BA)[3], possède, après examen de ces antiques objets, les caractéristiques réunies d'une bibliothèque et d'une école[4]. Ainsi, les documentalistes de l'Éducation Nationale perpétuent une tradition professionnelle venue de la nuit des temps. Mais cette vision historique doit être tempérée par l'évolution de notre fonction. Cette progression s'affirme sous la poussée de l'innovation pédagogique et de l'irruption des

[1] Antoine de RIVAROL, **Préface du Petit Almanach de nos grands hommes**, 1788
[2] Samuel, Noah KRAMER -**L'histoire commence à Sumer** - Arthaud -1986
[3] Jean-Claude MARGUERON de l'école pratique des hautes études**-Les mésopotamiens, le cadre de vie et la pensée** - Armand Colin - 1991 - collection Civilisation - tome 2
[4] ibidem

nouvelles technologies de l'information et de la communication au sein de nos centres d'information et de documentation.

Concomitamment, les documentalistes restent les protecteurs des outils matériels de la communication culturelle et scientifique tout en devenant les propagateurs de la culture et des sciences[5] au sein des établissements scolaires. Ces moyens comprennent les livres, bien sûr, mais aussi et depuis quelque temps, les films, les documents informatiques, les cédéroms[6], les DVD et Internet. Nous en déduisons que le documentaliste joue un rôle primordial lors de la transmission des savoirs entre générations d'âges différents. Dans l'exposé qui suit, l'auteur du présent rapport expose diverses formes d'actions permettant à un documentaliste du collège Pierre Bertone à Antibes d'entreprendre cette diffusion du savoir. Cette étude, non exhaustive, s'appuie sur plusieurs travaux menés sur le moyen terme durant sept années scolaires de septembre 1999 à juin 2006.

Un cadre particulier

Le collège Pierre Bertone est un établissement public local d'enseignement lié à l'académie de Nice et au Conseil général du département des Alpes-maritimes. Actuellement le collège entre dans une phase de rénovation lourde qui imposent des contraintes qui se répercuteront dans la vie sociale et pédagogique de notre C.D.I. de mai à novembre 2006. Chaque

[5] Samuel, Noah KRAMER - opuscule déjà cité
[6] Le terme de cédérom a été retenu, en juin 1996, par l'Académie Française pour se substituer au mot anglo-saxon CD-Rom.

année le collège accueille environ 700 élèves. Ce chiffre varie de 680 à 750. La tendance à l'augmentation constante des effectifs est liée à un fort accroissement du parc immobilier entourant notre établissement scolaire.

Les bâtiments du collège s'échelonnent sur une colline dans un parc boisé offert par la famille d'un jeune capitaine de la Résistance, Pierre Bertone, mort en déportation. Le CDI est idéalement situé :

- Une grande salle rectangulaire de 70m² orientée vers le sud-est avec vue sur les Alpes et la Méditerranée, ce qui nous autorise à montrer aux élèves la beauté de notre monde ;

- Face à l'entrée du CDI, se trouve le bureau de la Conseillère d'orientation Psychologue. Les relations en sont facilitées ;

- La reprographie jouxte le CDI et une simple porte de séparation en permet l'utilisation immédiate ;

- La salle des professeurs est distante d'une vingtaine de mètres. Cette proximité demeure une source d'échanges permanents ;

- À l'étage immédiatement inférieur, les bureaux des deux Conseillers Principaux d'Education et la salle de permanence facilite la circulation des informations et des élèves entre la vie scolaire et le CDI.

Une équipe de documentation

Le Centre de Documentation et d'Information bénéficie de bonnes conditions de fonctionnement. En effet, trois personnes travaillent au CDI, dans une bonne entente - une enseignant documentaliste, une maîtresse-auxiliaire d'allemand et un Contrat d'Accompagnement à l'Emploi :

- L'enseignant-documentaliste, Daniel Moatti, est professeur certifié hors-classe de documentation, chercheur associé au laboratoire d'anthropologie de l'Université de Nice Sophia Antipolis, chargé de cours universitaires en droit de l'informatique, formateur à l'IUFM de Nice - droit d'auteur et propriété intellectuelle - auteur d'ouvrages et d'articles ;
- Maîtresse auxiliaire d'allemand, Madame Véronique Costa-Coquelard, en dehors des périodes de remplacement est attachée au CDI du collège Pierre Bertone. Licenciée d'allemand. Elle participe pleinement à la vie du centre de documentation.
- Contrat en Accompagnement à l'Emploi depuis 1an, Madame Liégeois, est diplômée de l'enseignement supérieur, DEUG de biologie et BTS d'esthétique. Elle s'est très rapidement intégrée, prenant des responsabilités, s'investissant dans les domaines documentaires et informatiques.

Ce travail d'équipe, permet, sous l'impulsion du documentaliste, une grande souplesse d'utilisation des outils documentaires dans leur ensemble et une coopération constante avec les professeurs coordinateurs de disciplines ainsi qu'avec des collègues désirant travailler avec le CDI. La collaboration permanente avec la Vie scolaire est une véritable constante.

La montée en puissance de la documentation aux cours de ces dernières années a été traduite dans les faits. Le développement de plusieurs axes d'intervention en témoigne.

Les six axes d'interventions pédagogiques

Les conditions exceptionnelles dont bénéficie le CDI du collège Pierre Bertone, tant sur le plan de la situation stratégique, qu'au plan du personnel, autorisent l'équipe de documentation à mener des actions dans plusieurs domaines :

- communication pédagogique interpersonnelle ;
- L'apprentissage à la citoyenneté ;
- Pédagogie documentaire ;
- Informatique et Internet ;
- Orientation et CDI ;
- Pédagogie et gestion du CDI.

Le schéma, ci-joint, permet une rapide visualisation des axes choisis. Il synthétise, en un seul tenant, les actions menées à bien, en sachant que les objectifs importants restent le partage

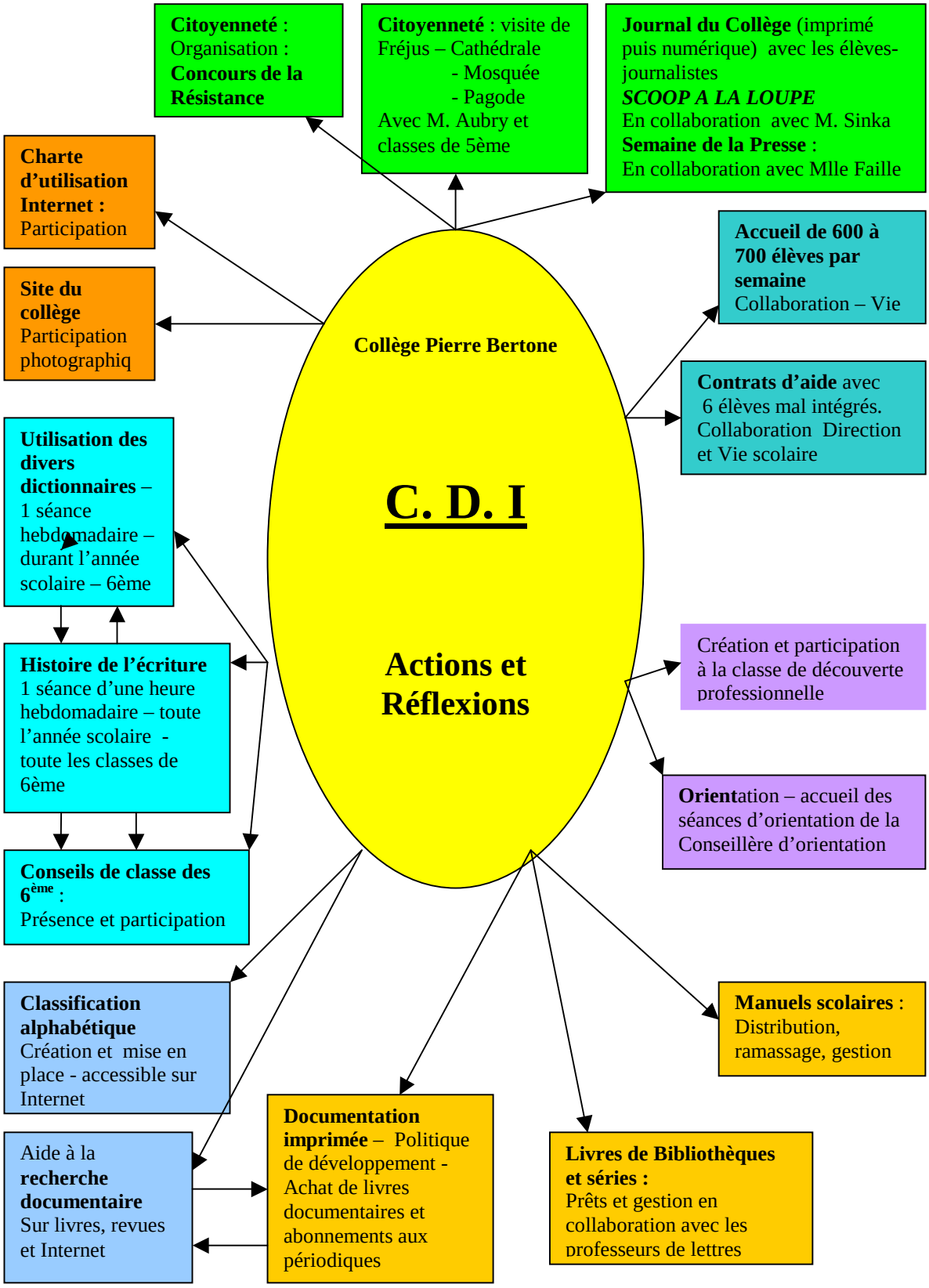
Citoyenneté : Organisation : **Concours de la Résistance**
Citoyenneté : visite de Fréjus – Cathédrale - Mosquée - Pagode Avec M. Aubry et classes de 5ème
Journal du Collège (imprimé puis numérique) avec les élèves-journalistes ***SCOOP A LA LOUPE*** En collaboration avec M. Sinka **Semaine de la Presse** : En collaboration avec Mlle Faille
Charte d'utilisation Internet : Participation
Site du collège Participation photographiq
Accueil de 600 à 700 élèves par semaine Collaboration – Vie
Contrats d'aide avec 6 élèves mal intégrés. Collaboration Direction et Vie scolaire
Collège Pierre Bertone
C. D. I
Actions et Réflexions
Utilisation des divers dictionnaires – 1 séance hebdomadaire – durant l'année scolaire – 6ème
Histoire de l'écriture 1 séance d'une heure hebdomadaire – toute l'année scolaire - toute les classes de 6ème
Création et participation à la classe de découverte professionnelle
Orientation – accueil des séances d'orientation de la Conseillère d'orientation
Conseils de classe des 6ème : Présence et participation
Classification alphabétique Création et mise en place - accessible sur Internet
Manuels scolaires : Distribution, ramassage, gestion
Aide à la **recherche documentaire** Sur livres, revues et Internet
Documentation imprimée – Politique de développement - Achat de livres documentaires et abonnements aux périodiques
Livres de Bibliothèques et séries : Prêts et gestion en collaboration avec les professeurs de lettres

des valeurs républicaines, le sens de l'effort, le développement de l'esprit critique et l'aide individualisée.

Évidemment, il faudra tenir compte pour l'année scolaire 2006/2007 des très importantes perturbations engendrées par le remplacement du logiciel documentaire CDI+ par BCDI, la rénovation du collège et le déménagement prévu du Centre de documentation.

* * *

La communication

pédagogique interpersonnelle

« La pédagogie n'est pas une science, elle n'est pas non plus un art. L'art, en effet, est fait d'habitudes, de pratiques, d'habileté organisée. L'art de l'éducation, ce n'est pas la pédagogie, c'est le savoir-faire de l'éducateur, l'expérience pratique du maître[7] *».*

Emile DURKHEIM

L'évocation de la communication pédagogique interpersonnelle nous permet d'aborder l'un des domaines auquel le rédacteur de ce rapport consacre le plus d'énergie. Ce champ d'action et de réflexion correspond à une approche à la fois éducative et communicationnelle. La communication persuasive, telle qu'elle est définie par Yves WINKIN, implique un rôle social où chaque information est transmise par des modes verbaux et non-verbaux[8]. Cette multiplicité des canaux de la transmission informative et, donc, du contact entre l'élève et le documentaliste éclaire des approches culturelles différentes, parfois opposées. L'accueil permet d'analyser ces divers types de fonctionnements fondamentaux du C.D.I.. Au coeur de la problématique posée, nous découvrons la richesse et les dangers de la relation humaine interpersonnelle, et du documentaliste face/ou/avec le groupe d'élèves ou les divers groupements d'élèves. La médiation, la

[7] Emile DURKHEIM - **L'éducation morale** - P.U.F - collection Bibliothèque de philosophie contemporaine -1963

[8] Yves WINKIN - « *Vers une anthropologie de la communication* » in « *La communication, état des savoirs* » - numéro hors série de Sciences Humaines - n°16 de mars/avril 1997

négociation et la transmission non seulement du savoir, mais aussi de règles bien comprises de la vie communautaire deviennent le véritable enjeu de la socialisation des élèves.
Dès lors, l'accueil des élèves et le contrat d'aide aux élèves deviennent incontournables.

L'accueil des élèves

L'accueil des élèves s'est imposé au fil des années, comme la priorité éducative des documentalistes. La présence de trois personnes au CDI, nous a permis de mettre en place une ouverture maximale de la documentation. Le temps de présence total correspond à 68 heures ainsi décomposées, 30 pour l'enseignant documentaliste, 20 pour le Contrat d'Accompagnement à l'Emploi, 18 pour la maîtresse-auxiliaire d'allemand. A ce propos, nous accueillons les élèves et les enseignants les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h à 16h30 avec une courte interruption de 12h15 à 12h45 et les mercredis de 8h à 12h. Cet accueil différencié est à la source d'échanges nombreux et individualisés entre le documentaliste et l'élève. Cette communication interpersonnelle met en évidence *« le colloque singulier de l'enseignant et de l'enseigné* », si bien décrit par Simon Nora et Alain Minc dans leur célèbre rapport relatif à l'informatisation de la société[9]. Dans une classe, le rapport communicationnel entre l'élève et le professeur se transmet par le

[9] Simon NORA, Alain Minc -**L'informatisation de la société** - la Documentation française - Paris - 1978

rituel d'une communication de masse. Un individu locuteur unique dispense le savoir vers plusieurs dizaines d'auditeurs figés en position d'écoute attentive. Or, la relation individuelle du documentaliste ne passe plus uniquement par la parole. Mais, les gestes, la posture, le déplacement dans l'espace libèrent une communication interpersonnelle. Cette communication n'est plus soumise aux importantes contraintes de l'enseignement disciplinaire générées par l'espace clos d'une classe[10]. Pour l'enseignant-documentaliste cette relation d'aide implique un contact interpersonnel avec l'élève, elle s'exprime par le conseil donné pour le choix d'un livre de loisir, de la recherche d'une définition ou d'une bibliographie sommaire permettant l'élaboration d'un exposé ou d'une rédaction. L'un des défauts majeurs de l'enseignement dans notre pays réside en une transmission bien trop abstraite des savoirs, c'est l'avis de Laurent Schwartz, mathématicien et Professeur au Collège de France[11]. Très justement, il faut remarquer que l'avantage de la relation individuelle entre le documentaliste et l'élève consiste en cette possibilité unique, en milieu scolaire, de pouvoir fournir à l'adolescent désorienté, des propositions concrètes de résolution d'une question abstraite. Michel Denis, neurologue, insiste sur l'aspect primordial de la concrétisation. « *On raisonne d'autant mieux sur des problèmes abstraits qu'on se les représente visuellement* [12]».

[10] Yves WINKIN - article déjà cité
[11] Laurent SCHWARTZ - « *L'enseignement malade de l'égalitarisme* » - in : « *Nouvelles responsabilités* » revue ESPRIT de mai 1991
[12] Michel DENIS -*Des images plein la tête* in : « *le cerveau et l'intelligence* » - Science et vie hors série n°177 de décembre 1991

Cette relation privilégiée se trouve malheureusement contrariée par sa propre réussite. En effet, nous recevons entre 550 et 700 élèves par semaine, c'est ainsi que le poids du nombre sature le C.D.I. et ne nous permet plus de répondre entièrement à la demande d'aide des élèves. Cet afflux impose des règles disciplinaires afin que la documentation puisse rester un lieu paisible. Ce calme reste la condition nécessaire et obligatoire permettant à tant d'élèves de travailler dans un lieu commun restreint. Nous proposons des règles de vie au CDI. Ces rails possèdent en eux-mêmes une véritable valeur pédagogique, car les enfants, de même que les adolescents savent intuitivement que l'adulte doit imposer des limites puisque la liberté des individus trouve ses bornes dans celle d'autrui[13]. Cela implique un respect mutuel pour une vie normale au sein d'une société adulte. A cet égard, l'apport critique et théorique de Boris Cyrulnik, psychiatre et éthologue devient une référence indispensable. Le thérapeute souligne justement que l'éducation se relie à l'affectif et à l'élaboration par l'adulte de règles, bien clairement définies, de conduite[14]. Dès lors la présence du documentaliste, comme maître de maison, comme hôte des élèves s'impose. Les conversations à haute voix, les longues quintes de rire, l'entrée au C.D.I. avec une casquette vissée sur le crâne sont autant de manquements à une règle implicite d'une liberté ne devant pas

[13] Article 4 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789 :
« *La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui : ainsi l'exercice des droits naturels de chaque homme n'a de bornes que celles qui assurent aux autres membres de la société la jouissance de ces mêmes droits. Ces bornes ne peuvent être déterminées que par la loi*. »

[14] Boris CYRULNIK **- Sous le signe du lien, une histoire naturelle de l'attachement** -Hachette 1989- collection Histoire et Philosophie des sciences

porter atteinte à la liberté de travail des autres élèves. Dans tous ces cas la négociation au sens de médiation telle que le suggère Jacques LECOMTE, devient un concept précieux[15]. Il faut clarifier la situation par le dialogue et éviter que les acteurs perdent trop ouvertement la face. Ces principes posés, le règlement intérieur sert de ressource et de base de discussion (exemple avec les adolescents refusant de retirer leur casquette, qui suivent la mode des ghettos américains de garder leur couvre-chef).

Cependant, l'accueil général des élèves n'est pas suffisant pour aider les élèves en difficulté.

Les contrats d'aide aux élèves

Durant l'année scolaire, des élèves particulièrement difficiles reçoivent de nombreuses sanctions allant de l'exclusion des cours à l'exclusion durant plusieurs jours. Evidemment cette situation n'est pas satisfaisante. L'équipe pédagogique se trouve confrontée à une contradiction majeure :

- garder l'élève en classe et subir des perturbations constantes ;
- exclure l'élève perturbateur lui offrant ainsi une reconnaissance publique de son pouvoir de nuisance et le laissant seul face à lui-même.

[15] Jacques LECOMTE - « *Pour en finir avec les conflits »* in *« médiations et négociations : la résolution des conflits »* - sciences humaines n°84 de juin 1998

Ces élèves, malgré des parcours scolaires divergents offrent des profils relativement semblables. Ces enfants violents verbalement, parfois physiquement, en état de rébellion, ont une vie sociale ou/et familiale déstructurée. Famille immigrante d'un pays non-francophone, chômage des parents, divorce ou alcoolisme restent au cœur de ces terribles phénomènes d'exclusion sociale au sens ou l'entend le politologue Dominique Chagnollaud[16]. Le réseau social entourant ces préadolescents semble bien souvent évanescent. Dans ce cadre précis, le système scolaire doit prendre en charge la problématique posée ci-dessus. Des adultes relais tentent de redresser des situations scolaires déjà très compromises. La commission alternative à la commission de discipline, l'équipe de direction et celle de la vie scolaire sollicitent la documentation. Ainsi, une dizaine d'élèves exclus des cours pour plusieurs jours a été accueillie au CDI. Avec des fortunes diverses, faut-il le préciser ? Les réflexes sont diverses, avec une constante, le respect du cadre et des adultes présents au Centre de Documentation. Par contre, à la résignation amorphe des uns répond le zèle des autres. Comment peut-on expliciter des conséquences aussi contradictoires. Il me semble que la perception du CDI par les élèves en difficulté autorise une réponse éclairée. Si l'élève rejette l'école en général, le CDI, lui apparaît comme le prolongement naturel de cette dernière, le rejet est alors assuré. A l'inverse, si l'élève rejette un enseignant en particulier et considère le CDI comme un espace hors la classe, la réussite de l'alternative « CDI » à la sanction est un succès.

---

[16] Dominique CHAGNOLLAUD - **Dictionnaire de la vie politique et sociale** – collection Initial – 1993 - Hatier

COLLEGE PIERRE BERTONE

653 route de Grasse – 06600 Antibes

CONTRAT D'AIDE SCOLAIRE

Etabli entre :

- Monsieur XXXXX, XXXX, élève de XXXXX
- Monsieur Daniel MOATTI, professeur de documentation
- Monsieur Patrick MARTINI, Principal adjoint

Article 1 – Monsieur Daniel MOATTI s'engage à être le tuteur de Monsieur XXXXXX XXXXX, jusqu'à la fin de l'année solaire ;

Article 2 – En tant que tuteur, Monsieur MOATTI, assure le suivi disciplinaire et examine le travail de Monsieur XXXXX. Dans ce cadre, Monsieur MOATTI prend connaissance chaque semaine des annotations contenues dans le carnet de correspondance ;

Article 3 – Monsieur XXXXXXX s'engage à rendre compte chaque semaine, à Monsieur MOATTI, des problèmes qu'il rencontre dans son travail scolaire et en matière de discipline ;

Article 4 – Monsieur XXXXXX s'engage à écouter et à appliquer les conseils de Monsieur MOATTI ;

Article 5 – En cas de nécessité, Monsieur MOATTI prendra contact avec les enseignants de la xxxx et les parents de XXXXX ;

Article 6 – Monsieur Patrick MARTINI, Principal adjoint du collège, est le garant de la bonne exécution de ce contrat.

Fait à Antibes, le xxxxxxx

XXXX, XXXX Daniel MOATTI Patrick MARTINI

Pour fidéliser les élèves en difficulté, dix contrats d'aide individualisée ont été conclus entre le Documentaliste, le Principal-adjoint et 10 élèves en difficulté. Les droits et devoirs de l'élève ont été répertoriés, le documentaliste apportant son aide pédagogique, sa disponibilité et les contacts avec les enseignants, l'Assistante sociale et la Conseillère d'orientation psychologue. Le Principal-adjoint était le garant de la bonne exécution du contrat. Chaque contrat a été signé par l'élève, l'enseignant documentaliste et le Principal-adjoint en trois exemplaires pour offrir un aspect cérémoniel et solennel à cet acte pédagogique. Dans ce domaine, aussi, les résultats ont été contrastés pour les mêmes raisons que celles évoquées ci-dessus.

* * *

L’apprentissage
A
La Citoyenneté

«La patrie ne peut subsister sans la liberté, ni la liberté sans la vertu, ni la vertu sans les citoyens : vous aurez tout si vous formez des citoyens ; sans cela vous n'aurez que des méchants esclaves, à commencer par les chefs de l'Etat. Or former des citoyens n'est pas l'affaire d'un jour ; et pour avoir des hommes, il faut instruire des enfants… [17]»

Jean-Jacques ROUSSEAU

Celui qui ouvre une porte d'école, ferme une prison »

Victor HUGO

L'école reste le lieu privilégié de la transmission des valeurs sociales. Cependant, nous devons atténuer ce propos, car, comme le souligne Philippe Meirieu[18], les adolescents et préadolescents passent plus de temps devant les écrans télévisés et numériques que face à leurs enseignants. A ce propos, il faut reconnaître que les valeurs diffusées par les médias entrent trop souvent en conflit avec celle de l'école. C'est pourquoi, le Centre de Documentation contribue pleinement à la vie sociale de l'établissement et à son essor par la mise en œuvre de trois actions :

---

[17] Jean-Jacques ROUSSEAU – *Lettre au colonel Pictet* in **1789, recueil de textes et documents du XVIIIIe siècle à nos jours** – 1989 - Ministère de l'Education nationale

[18] Philippe MEIRIEU – Conférence du 8 avril 2004 à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Nice

- le journal du collège « Scoop à la loupe »
- le concours national de la Résistance
- Diversité religieuse et Patrimoine culturel – Fréjus

Le journal du collège et semaine de la presse

Chaque année, sous des formes diverses, la documentation participe à la semaine de la Presse. Sachant que durant la semaine de la presse proprement dite, nous ne pouvons joindre les journalistes ou organiser une véritable action pertinente, le travail pédagogique est systématiquement réalisé en dehors de ces 2 semaines :

- Mai 2004 – débat devant les élèves des classes de 3ème entre le responsable de l'agence d'Antibes du quotidien Nice-matin et le rédacteur en chef de l'Hebdomadaire régionale Le Patriote – avec le concours de Monsieur Aubry, professeur d'Histoire/géographie ;
- Avril 2005 – Kiosque à journaux, visite de différentes classes avec leur enseignant ;
- Décembre 2005 – Avec Madame Faille, coordonnatrice d'Histoire/géographie, Travail de comparaison et d'analyse des unes des journaux régionaux/nationaux et de leurs correspondants électronique.

De janvier 1999 à juin 2004, le journal a régulièrement été édité. Le documentaliste anime une équipe de rédaction fortement investie et chaque trimestre la publication imprimée créait un petit

événement au sein du collège. Puis, le groupe d'élèves rédacteurs a quitté le collège pour les lycées et n'a pas laissé de successeurs.

C'est à la rentrée 2005, que regroupant des élèves de 6ème et de 5ème, j'ai pu animer une nouvelle équipe de rédaction qui a édité 2 journaux, l'un imprimé en janvier 2006 et l'autre électronique sur le site du collège en juin de la même année. Cependant, une difficulté demeure : la compatibilité des images numériques au format JPEG, transférées sur le site du collège. La déperdition reste trop importante, trop d'articles ont été éliminés car les images explicatives ne pouvaient être jointes au fichier Word.

Les anciens élèves, maintenant en 4ème et 5 aime sont prêts à repartir dans l'aventure journalistique et j'espère leur adjoindre de nouveaux rédacteurs issus des classes de 6èmes.

Les élèves-journalistes se réunissent au CDI, dans le cadre du Foyer Socio Educatif du Collège. Le coût de l'adhésion au FSE est modique, 3 € par élève. En cas de difficultés financières, le paiement est pris en charge par le foyer. L'intérêt du journal consiste en l'hétérogénéité des rédacteurs, leurs goûts différents, la confrontation des idées et les discussions qui en résultent. De même, les élèves dessinateurs participent concrètement à l'élaboration des maquettes.

Semaine de la Presse au Collège Pierre Bertone

L’organisation du concours de la Résistance

Les enseignants d’histoire n’ayant pu prendre en charge, pour l’année scolaire 2005/2006, l’organisation et la préparation des élèves au Concours de la Résistance, la direction du collège, m’a demandé si je voulais bien participer à cette action.

J’ai donc diffusé l’information auprès des élèves de 3ème, recueilli les 11 candidatures du collège. Ensuite, j’ai organisé le concours, réservation des salles, feuillets spéciaux, retour des copies.

Surtout, cet épisode a été l’occasion de mettre le matériel documentaire du CDI à la disposition des participants, de préparer des séances d’utilisation de ce matériel composé :

- D’ouvrages ;
- D’articles de presse ;
- De revues spécialisées ;
- De vidéos et de sites Internet.

A plusieurs reprises, j’ai réuni les élèves concurrents, leur expliquant, documents à l’appui, l’importance de la paysannerie dans la France de 1940/45, près de 50% de la population et l’appui qu’elle a apporté aux maquis.

C’est avec plaisir que nous avons appris la réussite de deux élèves. (Voir, le document ci-joint). Ce qui a été traduit par une invitation et une remise de prix à l’ancienne préfecture des Alpes-maritimes, en présence du Préfet et des présidents d’associations d’anciens résistants et d’anciens combattants. De même, le maire d’Antibes Juan-les-Pins organisa une cérémonie semblable dans le cadre magnifique de la villa Eilen-Roc .

Madame Faille et Monsieur Aubry, professeurs d’histoire partageront cette tâche avec moi durant l’année 2007/2008.

DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES
PRIX DU CONCOURS NATIONAL
DE LA RESISTANCE ET DE LA DEPORTATION
DIPLÔME D'HONNEUR
Décerné á Cyril Mauvais
Collège Pierre Bertone - Antibes
Le Président du Jury
Le Comité départemental

Diplôme remis aux lauréats du concours de la Résistance

Diversité religieuse et Patrimoine culturel – Fréjus

Dans le cadre de mes recherches universitaires au Laboratoire d'Anthropologie, Mémoire, Identité et Cognition sociale de l'Université de Nice Sophia Antipolis, j'avais effectué de nombreux déplacements à Fréjus où la découverte de l'ancien camp militaire d'adaptation des troupes coloniales, m'a permis de repérer deux magnifiques bâtiments religieux :

- la mosquée architecturale construite par les Tirailleurs Sénégalais en 1927 sur les plans des mosquées d'Afrique sahélienne (Mopti, Djenné) ;
- la Pagode construite par les Tirailleurs annamites en 1917. Cette pagode étant destinée à recevoir les prières pour les morts au combat. De 1917 à aujourd'hui, elle reste le symbole d'une forte implantation bouddhiste dans notre région.

Or Fréjus possède une magnifique cathédrale datant du XIIème siècle.

Dès lors, en Education Civique, juridique et sociale, il était important d 'exposer aux élèves des classes de 5ème, l'existence de ce patrimoine architectural religieux et anticipant sur l'impact actuel du film « Indigènes » d'apprendre aux élèves l'importance des troupes coloniales françaises lors des deux conflits mondiaux. Après avoir pris contact avec le Colonel Champeaux, responsable du musée des troupes de marine, la hiérarchie bouddhique de la pagode de Fréjus et le directeur du Musée de la cathédrale de Fréjus, j'ai organisé avec l'aide de Monsieur Aubry, professeur d'histoire, un voyage scolaire d'une journée emmenant les élèves d'une classe de 5ème. Cette action est reconduite en 2007/2008.

Mosquée architecturale de Fréjus

Pédagogie documentaire

« L'information est-elle devenue l'élément essentiel de nos sociétés puisque posséder l'information, c'est désormais avoir le pouvoir ? » [19]

Hubert FONDIN

La documentation en tant que discipline scientifique appartient aux sciences de l'information et de la communication. Cette proximité impose de prendre en compte la fantastique évolution des techniques communicationnelles. Ces technologies changent le regard que nous devons porter sur la pédagogie comme il change la découverte du Monde par les enfants et les adolescents.

Une enquête que j'ai menée au collège auprès des élèves de sixième de 1999 à 2003, publiée par la revue InterCDI[20] et le quotidien "La Croix"[21], donne des résultats très intéressants :

---

[19] Hubert FONDIN – **Rechercher et traiter l'information** – collection Profession enseignant – 1992 – Hachette éducation

[20] Daniel MOATTI – *Banalisation de la violence médiatique, normalisation de la violence des jeunes* – InterCDI n°185 de septembre/octobre 2003

[21] Daniel MOATTI – *Violence à la télévision, il faut sauver le rapport KRIEGEL* – La Croix du 1e août 2003

Possession d'un téléviseur familial

En 1998 sur 171 élèves questionnés, 100% des familles d'élève possèdent un téléviseur, en 2003 le chiffre descend à 99,41% car une famille n'avait pas de téléviseur familial, mais l'élève, lui, en avait un dans sa chambre.

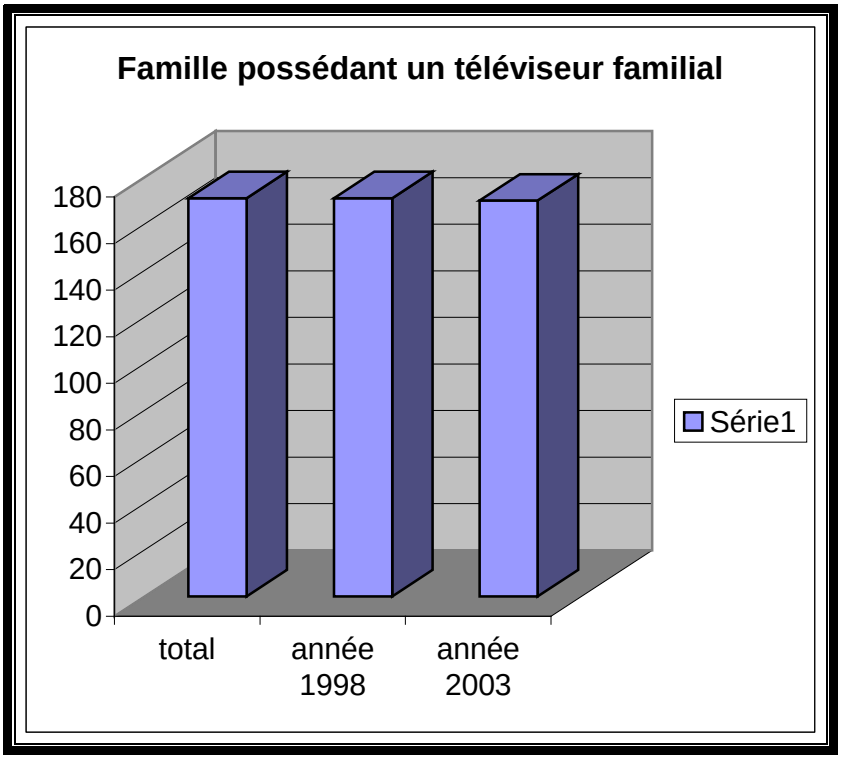

Existence d'un téléviseur dans la chambre de l'élève

En 1998 sur 171 élèves questionnés, 58% des élèves possèdent un téléviseur dans leur chambre, en 2003 ce chiffre passe à 67%, soit une augmentation de 9 points en quatre ans.

Nous pouvons conclure que ces 2/3 des élèves ayant un téléviseur dans leur chambre échappent au contrôle parental sur l'image.

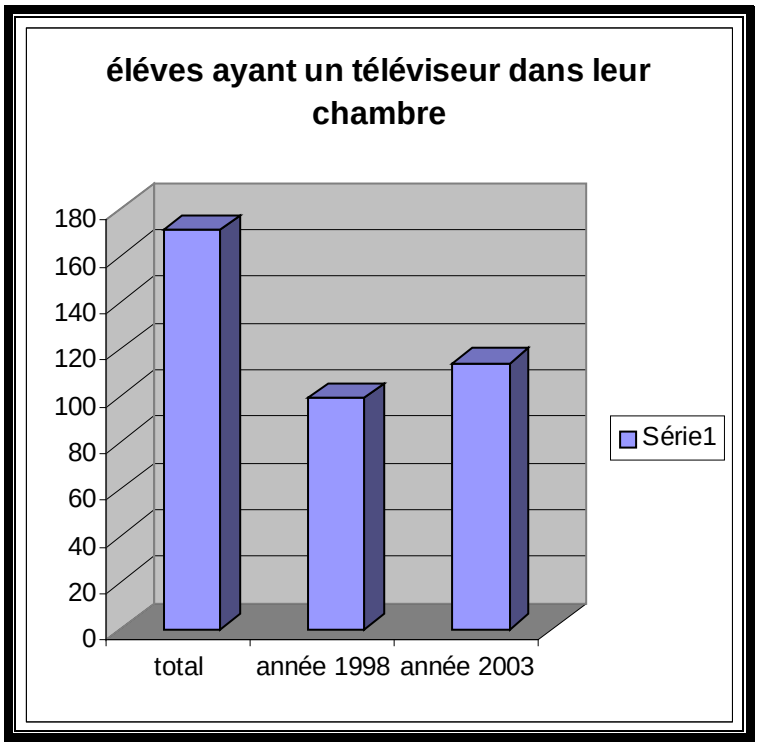

Elèves regardant le Journal télévisé

En 1998 sur 171 élèves questionnés, 51% des élèves regardent le Journal télévisé de 20 heures, en 2003 ce chiffre s'élève à 69,50%, soit une augmentation de 18,50 points en quatre ans. Nous pouvons relever ce fait, sans l'expliciter.

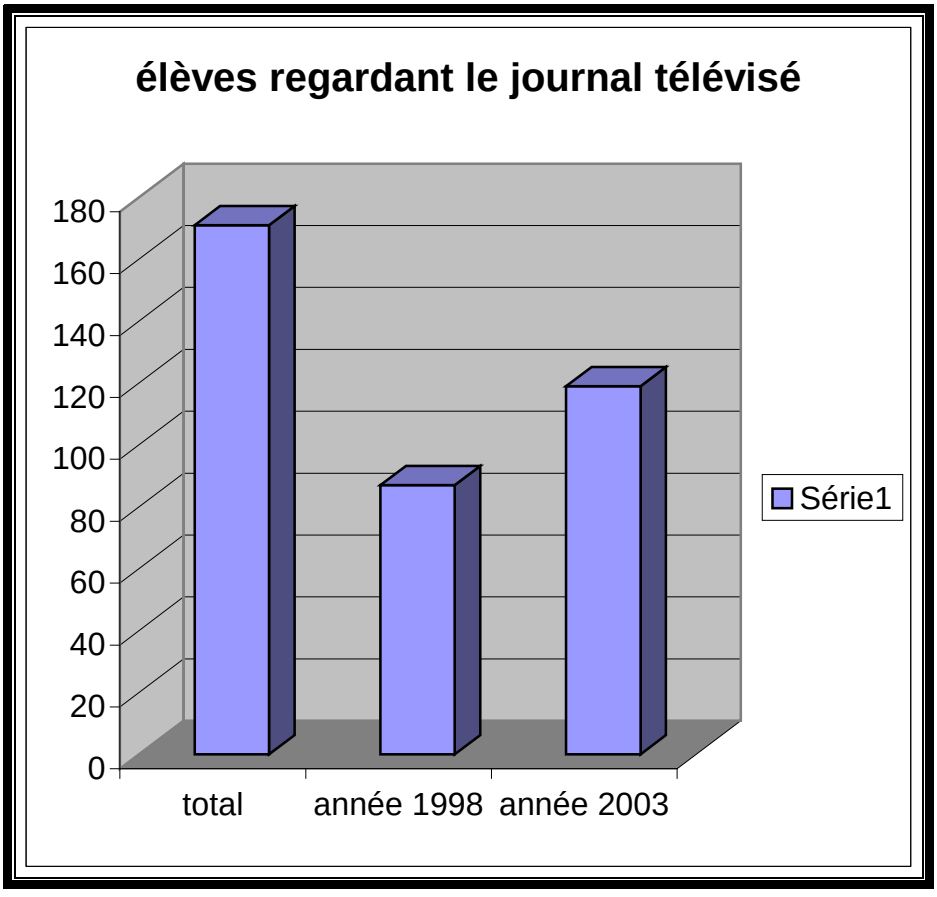

Familles d'élève possédant un ordinateur

En 1998 sur 171 élèves questionnés, 54,50% des familles possèdent un ordinateur, en 2003 ce chiffre s'élève à 82,50%. Soit une augmentation considérable de 28 points en deux ans. Ce fait confirme l'informatisation continue de notre société.

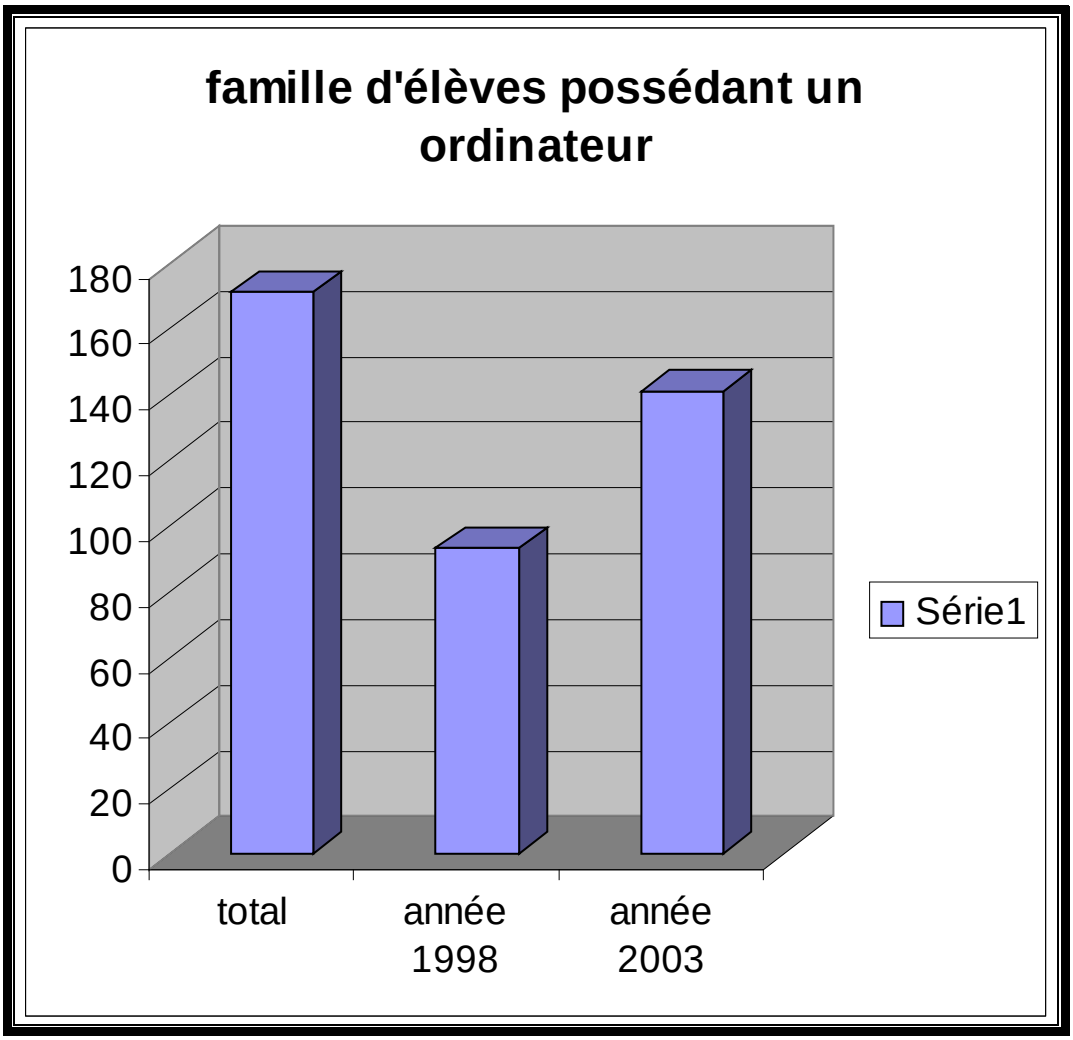

Elèves possédant un ordinateur dans sa chambre

En 1998, 57 élèves, soient 33,33% des élèves possèdent un ordinateur dans leur chambre. En 2003, ils sont 79, soient 46,20%. Soit une augmentation de 13 points en quatre ans. Il semble que les parents effectuent un effort financier particulier pour mettre à la disposition de leur(s) enfant (s) un ordinateur dans leur chambre.

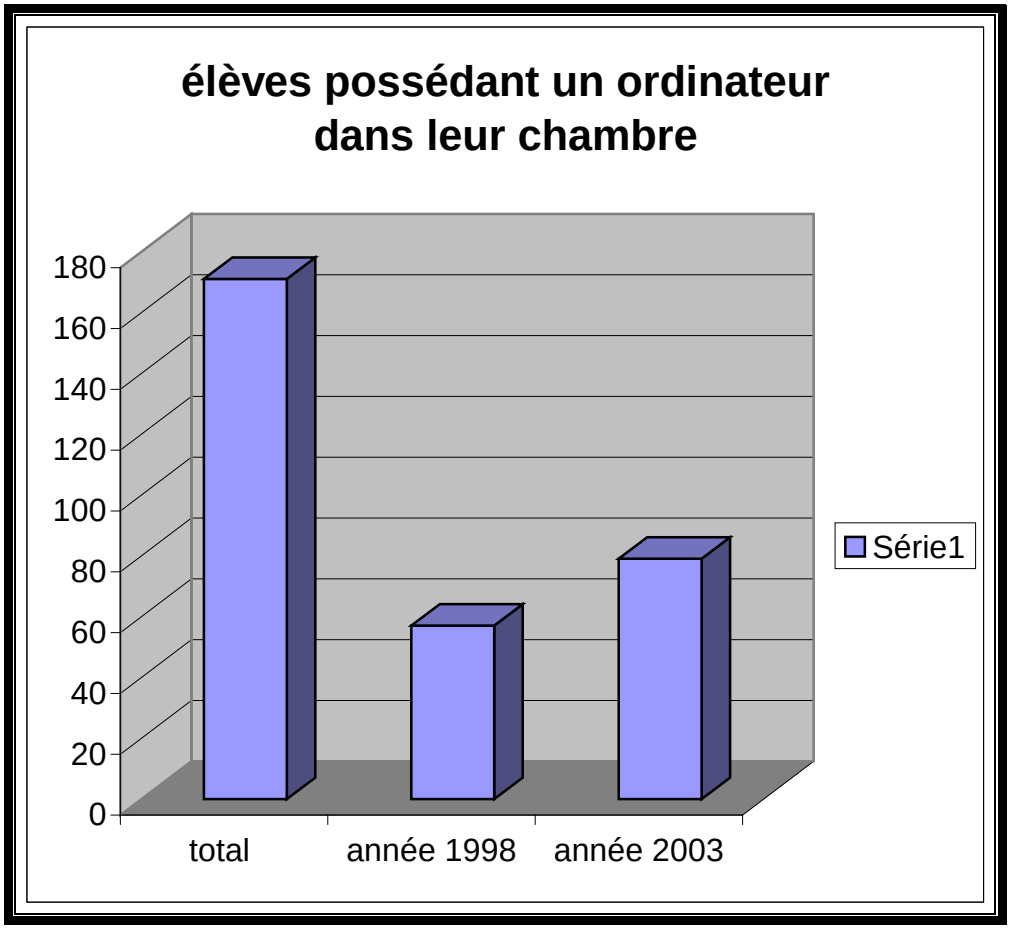

Familles possédant un ordinateur connecté à Internet

En 1998, 31 familles, soient 18%, possèdent un ordinateur connecté sur le Net. En 2003, ce chiffre s'élève à 55% des élèves (94). L'augmentation est de 33 points en quatre ans. Ce chiffre, particulièrement élevé, confirme la percée du réseau mondial jusqu'au simple niveau familial !

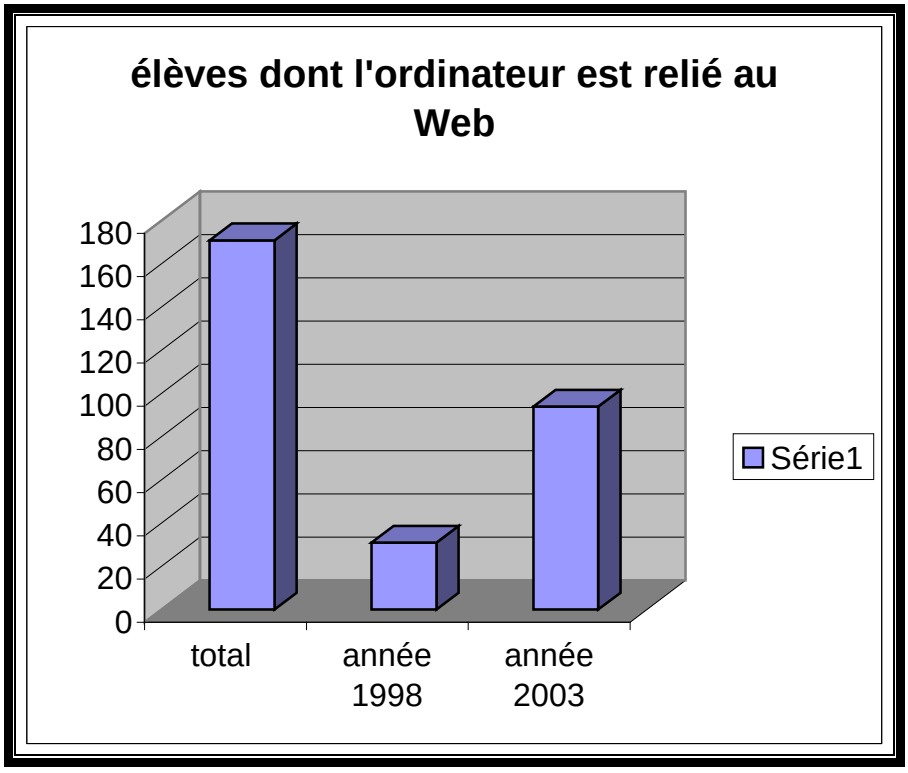

Utilisation des ordinateurs familiaux et personnels par les élèves

En 1998, comme en 2003, l'ordinateur sert avant tout aux jeux. Le travail scolaire vient en second. En quatre ans, l'écart se creuse au détriment du travail et en faveur des jeux. Le rapport jeux/travail qui était de 1,2 en 1998, passe en 2003 à 1,37. Est-ce que l'emplacement des ordinateurs dans les chambres d'enfant, hors du contrôle parental, favorise cette dérive ?

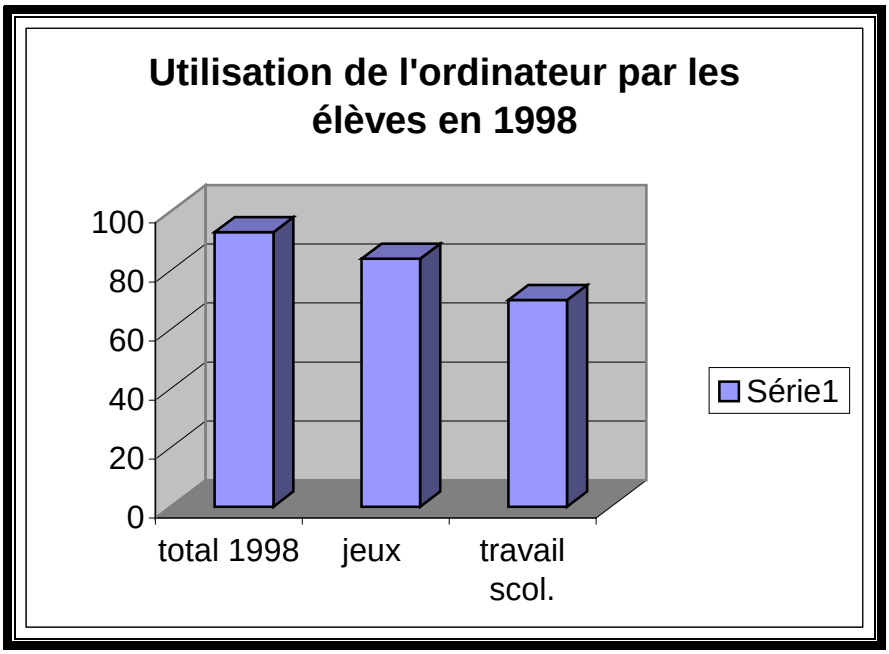

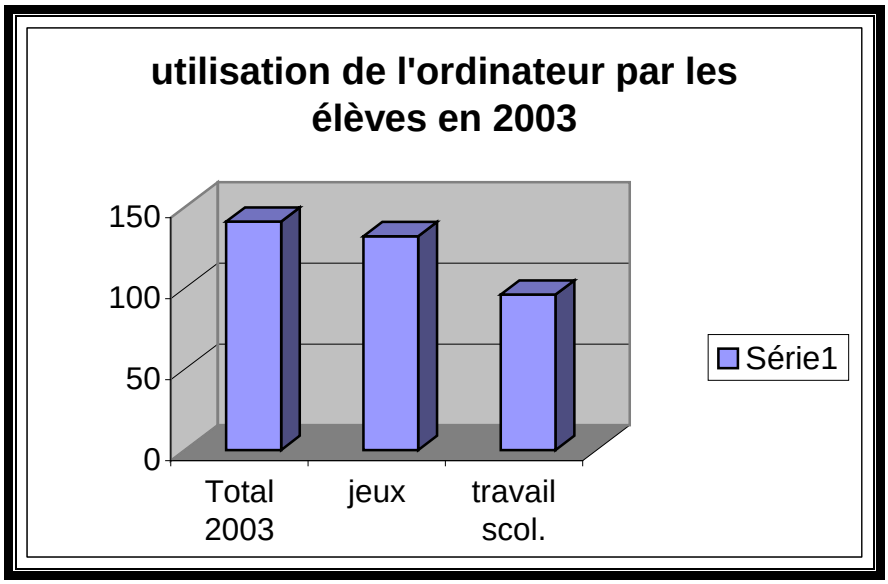

Le constat est simple, les préadolescents et les adolescents subissent une forte influence de l'écran télévisé ou numérique, le nombre d'heures hebdomadaires passées devant les boîtes à images dépasse largement les temps cumulés d'apprentissage à l'école et de dialogue avec les parents. Nous constatons que, dans l'ensemble, ces derniers n'ont plus la possibilité d'accompagner leurs enfants dans la découverte et la compréhension de l'image violente, soit que les enfants regardent la télévision le matin - 145 sur 171, 85% en 2003, soit qu'ils la visionnent en rentrant de l'école - 137 sur 171, soit 80,10% toujours en 2003, soit qu'ils la regardent dans leur chambre, hors du contrôle parental - 114 sur 171, soit les 2/3. Cette défaillance du contrôle des adultes sur l'image s'accentue avec la présence de plus en plus importante d'ordinateur dans les chambres d'enfant. Près de 50% des élèves sont dans ce cas.

Est-ce que cette technologie de l'image, si présente, se transforme en un écran opacifiant les relations entre enfants et

parents ? C'est ce qu'affirme Philippe Meirieu en affichant son inquiétude vis-à-vis de l'impact de la télévision sur nos enfants. En effet l'école reste un lieu de résistance à l'impact télévisé. Mais cette opposition s'effrite face aux 4h28 passées quotidiennement devant l'écran par les préadolescents de 14 ans[22].

C'est pourquoi, j'ai présenté un projet de formation de tous les élèves des classes de sixième. Ce projet, intégré aux Projets d'établissement 2000/2004 et 2004/2008 et publié par la revue InterCDI[23] comporte quatre points :

- enseignement de l'histoire de l'écriture
- le savoir structuré
- la classification alphabétique
- La reconnaissance

Enseignement de l'histoire de l'écriture

C'est pourquoi, je mène, depuis plus de six ans, une expérience pédagogique qui lie l'image à l'écriture, et l'écriture à l'image, afin de conduire les élèves vers une meilleure compréhension de la lecture et de l'écriture. J'ai souvent été frappé par la curiosité des élèves, en particulier ceux des classes de sixième. M'inspirant

[22] Philippe MEIRIEU – Conférence du 8 avril 2004 à l'Université de Nice Sophia Antipolis

[23] Daniel MOATTI - *La curiosité préservée, le savoir structuré* – InterCDI n°192 de novembre/décembre 2004

des travaux qui ont conduit Konrad LORENZ[24] (prix Nobel 1973) à soutenir que les enfants doivent être éduqués, initiés à la beauté par les parents, les enseignants ou les éducateurs[25], afin de pouvoir l'apprécier à l'âge adulte ; je suis fermement convaincu que la beauté de l'écriture peut sensibiliser les élèves. A ce sujet, ma rencontre avec Madame Viers, présidente de l'association « Alphabets » a été déterminante. Comment faire admettre aux enfants que l'écriture est un miracle[26] ? Je fais prendre conscience de la fragilité de la transmission orale par le choix d'un texte rédigé par un élève et transmis de bouche à oreille au sein de la classe. Le texte perd nombre de mots, le sens en est transformé. Cette vulnérabilité de l'oral leur fait prendre conscience de l'intérêt de l'écrit. Dès lors, la voie est balisée. En effet, l'écriture est reliée au langage et à l'image[27]. Cette approche implique un enseignement pragmatique de l'histoire de l'écriture, de l'image rupestre à la naissance de l'alphabet. L'écriture idéographique (cunéiformes sumériens, hiéroglyphes égyptiens), puis notre alphabet sont directement issus de l'image. C'est ce lien que je fais découvrir aux élèves.

Des dessins de la grotte de Lascaux à la transformation de certains hiéroglyphes et cunéiformes en un système phonétique et alphabétique, l'écriture était en constante mutation. La

---

[24] Konrad LORENZ – Kurt MÜNDL – p.57-65 - **Sauver l'espoir** – Stock – 1988 :1990- 231 pages

[25] Daniel MOATTI – **De l'administration au citoyen, une communication perturbée** – Collection Nouvelles Publications – Faculté des Lettres de Nice – 1996 - 420 pages.

[26] Jérôme PEIGNOT – **De l'écriture à la typographie** – NRF/Gallimard – 1967 – 242 pages

[27] Nina CATACH – ***L'empire des signes*** in **les systèmes d'écriture** – TDC – n°510 du 4 avril 1992 – page 2

transition de l'image dessinée vers l'écriture pictographique, puis idéographique et, enfin, au signe représentant un son, la lettre, permet à l'élève de mieux comprendre la simplicité, mais aussi la complexité de l'écriture alphabétique[28].

Cette évolution nous permettra d'exposer aux élèves que l'écriture est issue du calcul, lui-même né de la nécessité de la bonne administration des premiers Etats - Egypte, Sumer. Cette administration ayant pour charge de prélever l'impôt (en nature, des grains essentiellement) pour le répartir en cas de catastrophe -famines, inondations etc…De même l'image permettait aux anciens d'entreprendre des calculs complexes. Certes, l'œil d'Horus était un symbole religieux, il représentait aussi un système de fractions allant de 1/2 à 1/64. Les Sumériens ont inventé un système de calcul du temps et des degrés angulaires que nous utilisons de nos jours[29].

[28] Noah KRAMER - **L'histoire commence à Sumer** – préface de Jean BOTTERO – éditions Arthaud – 1986 – 258 pages.

[29] Georges IFRAH **– L'histoire universelle des chiffres : l'intelligence des hommes racontée par les nombres et le calcul** – collection Bouquins - 2 volumes – 2000 pages.

Oeil d'Horus réalisé par des élèves. Symbole religieux et système mathématique de fractions de ½ à 1/64.

Des réalisations sur tablettes d'argile avec des calames (roseaux taillés) ou de courts travaux sur les hiéroglyphes sont proposés aux élèves qui y répondent avec enthousiasme.

J'agis dans un domaine reconnu par les élèves, puisque les collègues d'histoire abordent très rapidement ces sujets dans le cadre du programme de sixième.

L'objectif est de faire rêver les élèves pour procurer à l'imagination de l'enfant la force de surpasser la misère culturelle, et conduire la conscience au savoir, à la curiosité et à autrui.

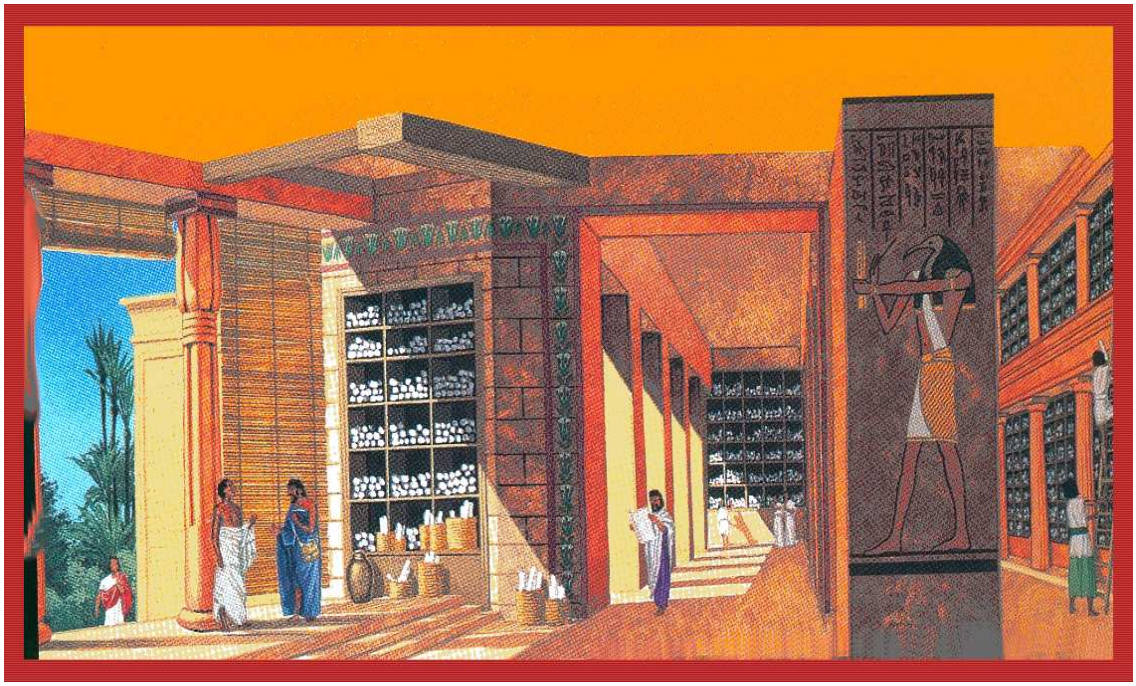

Représentation de la Bibliothèque d'Alexandrie avec des rouleaux de papyrus

Le savoir structuré

« *On fait, défait, refait, ce beau Dictionnaire*
Qui, toujours très bien fait, sera toujours à faire.[30] »

Pour éviter les comportements irrationnels d'élèves utilisateurs de l'informatique, je propose un système de recherche universelle validée. Je constate qu'à une question posée, Internet répond par des milliers de pages qu'un élève ne peut sérier. Il croule sous la documentation, et puisqu'elle provient de « *la lanterne magique numérique* », il prend toute information comme un document fiable. Le seul contrôle universel de l'information ne peut provenir que d'outils sérieux tels que les dictionnaires usuels. J'ai choisi d'initier les élèves de sixième au travail et recherche sur trois dictionnaires courants et d'un prix abordable, Le Robert des collèges, le Hachette illustré et le petit Larousse (voir le dernier chapitre – gestion):

- le Robert des collèges est un dictionnaire de la langue française où l'élève trouvera, outre les définitions, l'étymologie, les synonymes et les antonymes des mots – les noms propres en sont exclus. Ce dictionnaire doit être essentiellement utilisé pour les exercices de français ;

[30] P.-D. ECOUCHARD-LEBRUN – l'auteur de l'épigramme fait allusion au dictionnaire de l'Académie, mais ce texte peut s'appliquer à tous les dictionnaires.

- le dictionnaire Hachette illustré est un dictionnaire encyclopédique, où le classement alphabétique mélange noms communs et noms propres, l'iconographie est très riche, un petit atlas est joint, de nombreux schémas scientifiques illustrent les définitions. Ce dictionnaire peut être utilisé pour connaître rapidement la définition et le genre d'un mot inconnu (par exemple : manichéen) ;

- le petit Larousse comporte un dictionnaire de la langue française, et un dictionnaire des noms propres. Comme dans le Hachette, l'iconographie est importante. Les schémas scientifiques, les photographies alternent avec les cartes géographiques. Dans ce dictionnaire apparaît un classement des noms communs et autres mots de la langue française ainsi qu'un dictionnaire des noms propres. Ce dictionnaire facilite les recherches directes sur les noms propres.

Lorsque des élèves de troisième viennent au CDI et travaillent en empruntant un dictionnaire, ou que des élèves consultent les dictionnaires et les encyclopédies par plaisir, je sais que mon enseignement a porté ses fruits.

La reconnaissance

Durant l'année scolaire, je prends en charge, au CDI, chacune des classes de sixième une heure par semaine pour assurer ces activités. C'est pourquoi, je note les travaux des élèves et leur

précise que cette évaluation entre dans le calcul de la moyenne de chacun d'entre eux. En fait, je me considère essentiellement tel un passeur de culture[31]. Dès lors, ne voulant pas décourager l'enfant, je propose très rarement une évaluation sous la moyenne et, en ce cas, l'élève garde toujours la possibilité de se rattraper.

Dès lors, ma participation aux réunions parents/professeurs et aux conseils des classes de sixième semble naturelle aux autres enseignants, aux élèves et à l'équipe de direction.
L'image de l'enseignant-documentaliste, dans l'esprit de toute la communauté éducative et chez les parents d'élève, est celle d'un enseignant qui organise d'autres activités et diffuse un savoir bien utile.

Ces approches pragmatiques sont complétées par la création et l'utilisation d'une classification alphabétique.

La classification alphabétique

L'inadaptation en milieu scolaire des classifications Dewey et C.D.U. est reconnue. C'est un fait la CDU et la Dewey datent d'un siècle, elles ont été réalisées en vue d'être utilisées par des professionnels, c'est-à-dire des bibliothécaires et des documentalistes, à une époque où le savoir était hiérarchisé et stratifié sous une forme que l'on croyait immuable. Or, les réalisations scientifiques du XX siècle prouvent amplement que

[31] Institut coopératif de l'école moderne – pédagogie Freinet – sur le site http://www.freinet.org

cette conception de l'organisation du savoir est périmée. Ce qui est encore plus grave, c'est que par habitude, par facilité, par acceptation de la chose proposée par la hiérarchie, les documentalistes ont diffusé dans tout le système scolaire, de la maternelle au lycée, ces classifications Dewey et CDU.

> « *Les gens – dans la majorité des cas - répugnent par-dessus tout à devoir décider en fonction de leurs méditations : ce qu'ils aiment faire, c'est ce qui se fait en vertu des usages et des idées en cours, en un mot, des convenances* »[32]

Ces classifications numériques aggravent la situation des écoliers et des élèves dont les familles ne possèdent pas une forte tradition culturelle. En effet, la DEWEY et la CDU participent à la conceptualisation de notre enseignement et contribuent de la sorte à ce que les CDI concourent à l'exclusion. Les bibliothécaires municipaux ne demandent pas aux enfants et adolescents fréquentant leurs bibliothèques de connaître la DEWEY. Ils accueillent, renseignent et fournissent les ouvrages à la demande et après discussion avec le demandeur. Lorsqu'un conducteur désire remplacer le phare avant gauche de son véhicule, il cite devant le magasinier du service après-vente la marque du véhicule (Citroën), le nom (C3), l'année de fabrication et le côté du phare concerné. Puis le magasinier recherche sur micro-fiche le code numérique de l'objet en question, la recherche n'est pas effectuée par le conducteur. Pourquoi imposer à des élèves surchargés par de lourds programmes l'apprentissage de concepts numériques inutiles ?

---

32 VERCORS **– Ce que je crois -** 1975

Dès lors, l'étonnement n'est plus de mise lorsque les bibliothécaires des bibliothèques universitaires constatent que les étudiants ne savent pas remettre un livre à sa place sur un rayon. Pour pallier cette inattention estudiantine portée à la recherche documentaire, il est proposé aux étudiants des formations à l'utilisation des encyclopédies et des banques de données – voir les travaux des U.R.F.I.S.T[33]. Ces faits prouvent largement que les séances d'initiation à la recherche documentaire offertes aux élèves des classes de sixième en collège et seconde en lycée trouvent leurs limites.

En effet, les classifications numériques (BCD, Classification Dewey et CDU) liant un concept à un chiffre manquent de lisibilité, telle que l'entend François Richaudeau[34]. Il existe, en effet, une véritable opposition entre la logique de systèmes documentaires, certes mis régulièrement à jour, mais tout de même marqués par leur âge - un siècle – et le raisonnement des écoliers et des élèves qui recherchent les ouvrages documentaires par référence aux disciplines enseignées. Dès lors, ces classifications numériques n'apparaissent plus comme des outils d'information adaptés aux écoliers et aux élèves des collèges. Le risque encouru est celui d'un rejet induit par le formalisme des classifications numériques. C'est pourquoi j'ai mis en œuvre un système documentaire par la création d'une classification documentaire alphabétique accompagnée de cotations et d'un index *(L'index est en cours de réalisation)*.

---

[33] URFIST – Unité de recherche et de formation à l'Information Scientifique et Technique – Une Urfist couvre en principe une région et plusieurs Universités. L'Urfist de Nice couvre les Universités de Nice Sophia Antipolis, de Marseille, d'Aix-en-Provence, d'Avignon et de Corse.

[34] François RICHAUDEAU – **Recherches actuelles sur la lisibilité** – collection Actualité des sciences humaines – édition Retz- 1984

Cette classification alphabétique est destinée aux Bibliothèques, aux Centres Documentaires (BCD) des écoles et aux Centres de Documentation et d'Information (CDI) des Collèges. Elle est disponible, consultable et téléchargeable gratuitement sur le site : *http://perso.wanadoo.fr/communication.moatti* page classification.

Le concept d'une classification alphabétique à l'usage des écoliers et des collégiens correspond à l'aboutissement d'un long processus. En effet, durant les années 1981/84, sur poste de documentaliste dans deux collèges de La Courneuve, j'avais utilisé une classification décimale, certes, mais mise en œuvre par les Publications de l'Ecole Moderne Française[35]. Les simplifications introduites par ce plan de classification, la priorité donnée à la culture de proximité (en histoire et géographie, la place accordée à la France) m'avait convaincu. Cependant, ce système est tombé en désuétude parce que la majorité des documentalistes des Lycées et Collèges s'est ralliée aux classifications Dewey ou C.D.U. Depuis, les responsables des bibliothèques, centres documentaires des écoles ont suivi le même chemin en empruntant une classification décimale expurgée : la B.C.D. Vingt ans plus tard, l'exigence pédagogique m'incitait à ouvrir une voie nouvelle. C'est maintenant, un fait accompli, grâce au travail que j'ai mené au collège Pierre Bertone à Antibes, avec la collaboration de Christine de Mierry, licenciée de psychologie et de Danielle Staraci, docteur en histoire. Cette création devrait préserver le moteur essentiel d'un bon apprentissage : la curiosité de l'élève. Néanmoins, il me

[35] PEMF - **Pour tout classer** – **Plan de classification décimale** – supplément n°468 à la B.T. n°949 et supplément n°46 9 à la B.T. n°951

semble nécessaire d'apporter une précision fondamentale, la classification que je propose peut être aménagée en fonction des spécificités de l'établissement scolaire concerné puisque le prêt et les échanges d'ouvrages entre établissements ne nécessitent plus, grâce à l'informatique, une classification unique et invariable.

L'ordinateur et même Internet n'empêchent pas d'utiliser une classification alphabétique, il n'y a ni opposition, ni incompatibilité. Rien ne s'oppose pédagogiquement et juridiquement à l'utilisation d'une classification autre que la DEWEY ou la CDU. Aucun texte n'impose l'utilisation des classifications DEWEY ou CDU dans les établissements scolaires. Les propositions, y compris la mise en œuvre d'une classification alphabétique, relèvent de l'autonomie pédagogique de l'Etablissement Public Local d'Enseignement (loi de janvier 1985) et doivent être simplement soumises à l'approbation du conseil d'administration de l'établissement scolaire.

Je propose de visualiser, à la page suivante, les grandes lignes de cette classification. Le téléchargement est gratuit, libre de droit, c'est-à-dire que l'auteur (moi-même) accepte d'éventuelles transformations pour compléter ou adapter cette classification. Les collègues intéressés peuvent me joindre à partir du site indiqué ci-dessus.

En conclusion de ce chapitre, mes recherches, mes ouvrages et articles, mon approche professionnelle s'appuient sur les travaux du neurologue, Antonio DAMASIO, des éthologues Konrad

Lorenz et Boris CYRULNIK. L'exclusion scolaire est due pour une grande part à la conceptualisation de l'enseignement. Les BCD et CDI y contribuent en diffusant et en imposant aux écoliers et aux élèves les classifications décimales. Dès lors, la classification alphabétique fait partie d'un tout. Elle participe à l'élaboration

d'une stratégie propre à éviter l'exclusion scolaire des élèves en difficulté, ainsi que la séance de travail hebdomadaire avec tous les élèves des classes de sixième, sur l'écriture. Prouver aux élèves que l'écriture, les lettres sont issues d'un long processus de représentation matérielle du monde et des diverses parties du corps, montrer, faire toucher des objets en argile, des papyrus, leur permettre d'utiliser une presse ou des ordinateurs, *c'est redonner un sens aux sens et les relier concrètement à l'intellect.*

Lors de ma soutenance de thèse j'affirmais que les sens participaient pleinement à l'élaboration intellectuelle de l'enfant. Je reprends, ainsi, l'idée d'Olympia ALBERTI qui affirme que *« sentir sera toujours plus vaste que savoir* ».

La liberté du professeur de documentation par rapport aux programmes établis dans les autres disciplines enseignées lui permet d'innover réellement, de proposer et de mener des actions pragmatiques, réalistes, sur le long, voire le très long terme

* * *

CLASSIFICATION ALPHABETIQUE

Quatre grands groupes apparaissent :

1. les connaissances générales ;
2. le français et les autres langues ;
3. les sciences humaines ;
4. les sciences et sciences appliquées.

Codification des différentes classes

CONNAISSANCES GENERALES	**C**
FRANÇAIS	**Fr**
LANGUES ANCIENNES & VIVANTES	**LAV**
GEOGRAPHIE	**G**
HISTOIRE	**H**
VIE LOCALE	**VL**
SOCIETE	**SOC**
EDUCATION CIVIQUE	**EC**
PEDAGOGIE & VIE DE CLASSE	**PVC**
ARTS	**Art**
SPORTS	**Spo**
SCIENCES & VIE DE LA TERRE	**SVT**
MATHEMATIQUES	**Mat**
SCIENCES PHYSIQUES, CHIMIE & TECHNOLOGIE	**SPT**

Ces quatorze rubriques peuvent être renforcées par la mise en place de pastilles de diverses couleurs sur le dos des ouvrages pour en renforcer la lisibilité auprès des écoliers et des collégiens.

INTERNET

ET

INFORMATIQUE

« Les enseignants vont se transformer en ingénieurs du savoir, en organisateurs du processus d'acquisition des connaissances. »

Michel Alberganti (*Le Monde du 08/12/1999*)

Le CDI utilise l'outil informatique dans trois domaines.

La photographie numérique et le CDI

Le collège possède un superbe parc avec de nombreux oliviers. Deux actions ont été menées. La première concerne la mémoire des anciens bâtiments du collège en cours de destruction, avec prises de photographies de ces lieux. Certaines de ces photographies numériques illustrent le livret de rentrée. D'autres vont servir à la mise en œuvre d'une présentation en format Power point des quatre formations de la Segpa, couture, cuisine, horticulture et menuiserie.

Monument à l'entrée du Collège en mémoire de Pierre Bertone Officier de la Résistance, mort en déportation

Monsieur André Martin, professeur d'horticulture, a décidé en 2004 de produire avec ses élèves de SEGPA de l'huile d'olive. J'ai suivi son parcours avec les élèves, de la taille des oliviers, à la production et à la mise en vente d'huile d'olive. Un document Power point doit être réalisé.

L'olivier au cœur de l'ancienne cour

La cueillette et fabrication de l’huile d’olive

L’informatique et la recherche documentaire sur réseau interne

L’informatique et depuis quelques années Internet, sont au cœur des discours gouvernementaux sur l’égalité des chances dans la société de l’information et de la communication. En dehors des arguments convenus, il serait nécessaire d’entrer dans la réalité non virtuelle de l’enseignement. Je m’explique, dès 1989, j’ai utilisé avec les élèves l’outil informatique pour améliorer le travail et obtenir des présentations soignées et normalisées. Cependant, entre une vision trop conceptuelle et la réalité, il existe de fortes divergences qui permettent de comprendre le scepticisme de nombre d’éducateurs. Évidemment, l’arrivée massive d’Internet dans les foyers et dans les classes laisserait facilement croire que l’utopie pédagogique d’Isaac Asimov décrite dans son ouvrage « Face aux feux du Soleil » est en cours de réalisation. Deux points s’imposent, l’individualisation et la distanciation physique des rapports enseignant/enseigné. L’accès au savoir mondial dispenserait de la médiation humaine, faisant du professeur l’assistant de l’élève[36].

La transformation du Capes de documentation anticipe largement ce mouvement idéologique en devenir. Que se passe-t-il réellement dans les établissements ? C’est ainsi l’occasion de revenir sur le CDI du collège Bertone en abordant d’une part

[36] Philippe Breton, **Le culte de l’Internet, une menace pour le lien social ?** – collection Sur le vif, 2000, La Découverte

l’utilisation de logiciels de recherche et de gestion documentaires et d’autre part l’usage d’Internet.

Lors de mon arrivée au collège Pierre Bertone, le collège possédait un poste de travail propre au documentaliste et un poste de consultation dédié aux élèves. Le logiciel utilisé était Azurdoc. L’avantage de ce système consiste en l’impossibilité pour les élèves de pénétrer dans les systèmes de gestions de l’ordinateur central. En 2001, le CDI a réceptionné 6 ordinateurs accompagnés d’écran cathodiques de 17 pouces auxquels se sont ajoutés 2 autres ordinateurs. Cet ensemble tournait sur le logiciel CDI+ diffusé par le Centre Départemental de Documentation Pédagogique des Alpes-Maritimes et financé par le Conseil Général des Alpes-Maritimes. Les 6 ordinateurs ont été remplacés par 6 autres accompagnés d’écrans plats à cristaux liquides.

Honnêtement, ce logiciel était très fiable, d’une utilisation peu complexe, avec un mode d’emploi d’une trentaine de pages, clair et très précis.

L’exemple de recherche par mot du titre sur la page suivante démontre la simplicité et la fiabilité du système.

Exemple de recherche et de réponse sur CDI+

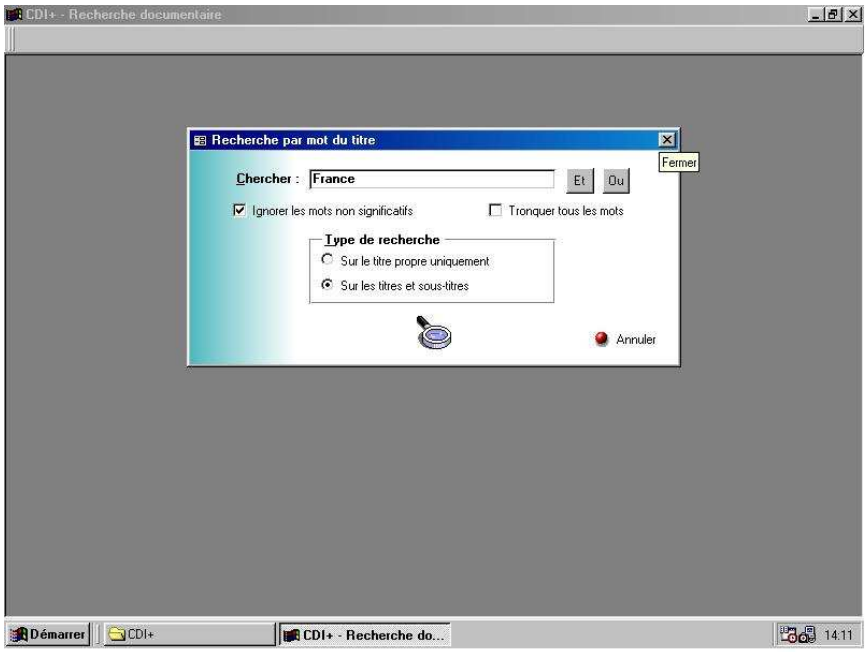

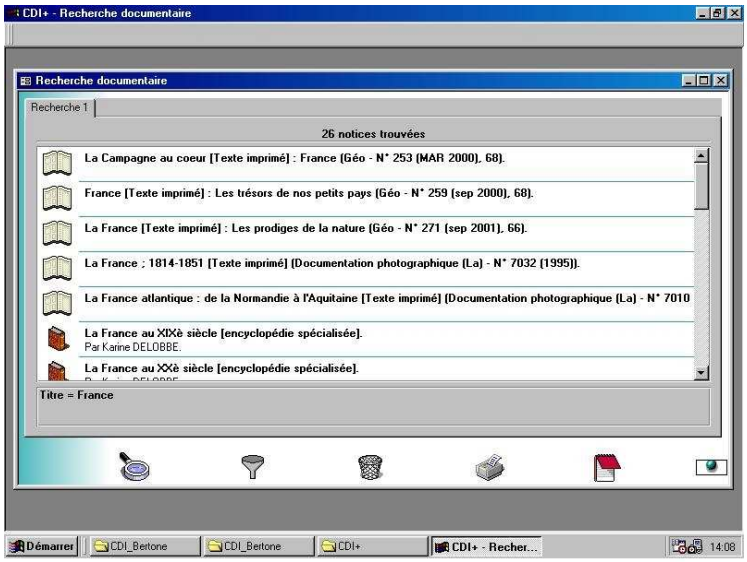
CDI+ - Recherche documentaire
Recherche documentaire
Recherche 1
26 notices trouvées
La Campagne au coeur [Texte imprimé] : France (Géo - N° 253 (MAR 2000), 68).
France [Texte imprimé] : Les trésors de nos petits pays (Géo - N° 259 (sep 2000), 68).
La France [Texte imprimé] : Les prodiges de la nature (Géo - N° 271 (sep 2001), 66).
La France ; 1814-1851 [Texte imprimé] (Documentation photographique (La) - N° 7032 (1995)).
La France atlantique : de la Normandie à l'Aquitaine [Texte imprimé] (Documentation photographique (La) - N° 7010
La France au XIXè siècle [encyclopédie spécialisée].
Par Karine DELOBBE.
La France au XXè siècle [encyclopédie spécialisée].
Titre = France
Démarrer
CDI_Bertone
CDI_Bertone
CDI+
CDI+ - Recher...
14:08

Bien que n'étant d'accord pas avec le mode de commercialisation de ce logiciel, j'ai publiquement défendu son usage en 2002 lors de l'édition d'un article publié par la revue professionnelle InterCDI[37]. Puis j'ai proposé, lorsque la pression des Institutions se faisait forte, de comparer les logiciels BCDI du CRDP du Poitou-Charentes et le logiciel libre de recherche et gestion documentaire PMB dans un autre texte publié par la même revue[38]. Ceci au moment où le réseau des écoles rurales de Montagne de l'Académie voisine d'Aix-Marseille choisissait PMB et où les établissements sous contrat de l'Académie de Rennes testaient les deux systèmes et choisissaient, à leur tour PMB. (Voir page suivante –

site des documentalistes de l'Académie de Rennes -)

[37] Daniel MOATTI - *Logiciel libre et décision adm*inistrative – InterCDI n°179 des septembre/octobre 2002

[38] Daniel MOATTI – *Pédagogie documentaire et logiciel libre* – InterCDI n 198 de novembre/décembre 2005

BCDI a été imposé fin juin, en plein ramassage des manuels scolaires. A cette période, nous devions déménager le CDI, meubles, revues et ouvrages, d'où l'accumulation de cartons de déménagement. Pour éviter des surcoûts, le gestionnaire nous demanda l 'élimination des ouvrages anciens. En dépit de mes requêtes réitérées, le transfert de CDI+ vers BCDI devint une réalité durant cette période de juin/septembre 2006. La logique aurait voulu que ce transfert se réalise après le déménagement pour éviter une accumulation de difficultés tant matérielles – déménagement – que virtuelles – transfert de données d'un logiciel à l'autre. Cependant, sur un plan plus général le choix de BCDI a été justifié par l'argumentation suivante :

- Unification de tous les CDI à l'échelle de la France ;
- Partage des ressources en ligne.

A l'usage, BCDI présente plusieurs défauts :

- Complexité des opérations de sauvegarde et d'introduction des banques de données élèves ;
- Manque de sobriété des pages de recherche documentaire, qui entraîne les élèves des collèges à la dispersion ;
- Partage des banques de données des collèges et lycées via Internet.

Exemples de bases en ligne PMB

- Citédoc bibli (Base de mutualisation)
- Collège Sainte-Anne (Plougastel Daoulas)
- Collège Coat an Doc'h (Lanrodec)

Les nouveautés dans les différentes versions de PMB et dans la base Bretagne depuis novembre 2005 : nouveautés (modifiée le 30/09/06) Les nouveautés de la version PMB 3 que nous utiliserons dans quelques mois : nouveautéspmb3 (26/09/06)

Dernières fiches

Consignes de sécurité pour le démarrage avec PMB : consignes (14/09/06) . Le guide de catalogage : voir sur la page 'Fiches techniques' (modifié le 21/06/06) . PMB l'essentiel (fiche 1.6) : 12 pages pour une prise en main rapide du logiciel (modifiée le 08/06/06)

---

6 fiches de présentation du logiciel pour les élèves (Jean Tanguy Lanrodec)

* Chercher un roman chercher
* Lire la notice pour un roman lire ....nouvelle version avec le nouvel affichage Bretagne (10/03/06)
* Recherche simple avec PMB simple
* Recherche avec des expressions booléennes et,ou,sauf
* Recherche multicritères multicritères..... Toutes les fiches au format pdf

1 fiche guide pour noter les références bibliographiques et trouver les documents à partir de PMB (Véronique Le Tourneur)
* Références (20/03/06)

Carnet de bord de l'expérimentation sur PMB par des documentalistes de Bretagne : n'hésitez pas à descendre jusqu'au 09/06 !

décembre 2004 : Appel à volontaires. 22 établissements et 26 documentalistes du réseau privé vont tester le logiciel PMB jusqu'à la fin de l'année scolaire.
.
Jusqu'en mars 2005 : les expérimentateurs découvrent logiciel sur une base commune. Ils font remonter leurs remarques à la coordination. Nouvelle réunion de travail avec les expérimentateurs et PMB Services.
Mai 2005 : L'importation des lecteurs est maintenant possible depuis les fichiers du secrétariat. Réunion de travail avec les expérimentateurs . PMB est mis à disposition des élèves dans quelques CDI.
Juin 2005 : Les fiches techniques concernant PMB sont validées par quelques expérimentateurs.
Présentation de BCDI et de PMB avec une grille de comparaison aux documentalistes et aux chefs d'établissement le 8 juin 2005 à Guingamp.
Evalution de cette première expérience : Document à télécharger (10/10/05)**Année 2005-2006** : Suite de l'expérimentation avec maintenant 26 établissements du privé et partenariat avec le rectorat. 16 établissements publics deviennent testeurs.
Objectifs pour l'année : Mise à disposition des bases PMB dans les CDI et observation des utilisateurs. Utilisation du prêt. Travail de réflexion sur l'OPAC. Sui du travail sur un guide de catalogage pour PMB. Mise e place d'une base commune de mutualisation PMB.
En mai 2006 : évaluation de cette deuxième année d'expérimentation.
30 juin 2006 : Tous les objectifs sont atteints. Fin de l'expérimentation. .
19 juin 2006 **: Le recteur de l'Académie de Rennes préconise le choix du logiciel PMB pour remplacer Superdoc.**

Annie Jézéquel

Ce qui se conçoit aisément lors d'échanges interuniversitaires entre Bibliothèques Universitaires – *échange de thèses, d'ouvrages rares destinés à quelques chercheurs* – voire pour les CDI de lycées spécialisés – *mode, arts appliqués* – n'est pas du tout nécessaire pour les centres de documentation des collèges. Dès lors, nous nous retrouvons devant un système très lourd, au maniement complexe. D'ailleurs les listes de diffusion des documentalistes regorgent de demandes de conseils et d'appels au secours. Il faudrait simplifier BCDI à l'usage des collèges. Ce développement nous amène tout naturellement à examiner l'usage d'Internet par les classes d'âge fréquentant les établissements scolaires.

Internet et les élèves

Internet, tant vanté par les journalistes, pour lequel une émission télé recensait tous les montages vidéo, mêmes les plus médiocres, qui a bénéficié d'une promotion inouïe du monde médiatique, apporte-t-il réellement ce supplément de culture tant attendu ? Les parents le pensent, 77% d'entre eux croient qu'Internet permet à leurs enfants de trouver de la documentation scolaire[39] et des sites éducatifs. La réalité ne se conforme pas au désir parental. Ainsi, pour 67% des jeunes utilisateurs, Internet apparaît comme un moyen de divertissement[40]. Cependant ce moyen de divertissement présente de grands dangers auxquels risquent d'être confrontés nos jeunes internautes. Le rapport de

[39] Evelyne Bevort, Isabelle Bréda, mai 2001, Clemi
[40] Evelyne Bevort et Isabelle Bréda, enquête déjà citée

la Défenseure des enfants reprend une enquête effectuée auprès des 9/19 ans qui constate deux paradoxes :

- 31% des jeunes consultés ont reçu des courriels sexuels non désirés, alors que seuls 7% des parents pensent que cette possibilité existe ;
- 46% des jeunes consultés transmettent des données personnelles (*sexe, âge, adresse postale, nom, prénom, établissement scolaire fréquenté, voire horaire de sortie*), alors que les parents ne sont que 5% à penser possible une telle diffusion de la part de leur progéniture[41].

Internet a renforcé son emprise sur la jeunesse depuis l'apparition de la messagerie instantanée de Microsoft, MSN Messenger. Ce système permet de dialoguer à plusieurs, d'être instantanément informé de l'arrivée d'un message. Cette messagerie devient un système privilégié d'échanges pour 3,5 millions de jeunes (15/25 ans) internautes français. Ce système étant gratuit pour l'utilisateur est en réalité financé par la publicité sur les pages d'accueil, d'où une croissance explosive de la publicité sur ce média, + 68% en 2004[42].

Depuis plusieurs années, les médecins américains et allemands étudient l'état de dépendance engendré par la navigation sur le web. A leur tour, en 2005, les enseignants français s'inquiètent en constatant que les adolescents « *sont complètement absorbés*

[41] Claire Brisset, Défenseure des enfants, rapport du 25 janvier 2005
[42] Ariane Chemin, Virginie Malingre, *MSN Messenger, la messagerie qui dévore les soirées des ados*, Nouvelles technologies-Le Monde des 9 et 10 janvier 2005

[par le net] comme on peut l'être par une drogue ». Didier Amran, professeur au lycée Rodin à Paris, consultant ses élèves sur leurs emplois du temps remarqua que ces derniers passaient plus de 24 heures hebdomadaires sur leurs écrans d'ordinateur[43]. Ce constat rejoint celui d'Evelyne Bevort et d'Isabelle Bréda, qui admettaient, suite à leur enquête de 2001, que 45% des jeunes utilisateurs d'Internet étaient dans l'incapacité de s'en passer[44]. Ce problème de la cyberdépendance est devenu un sujet de santé publique en Allemagne et en Finlande. « *C'est un problème qui prend de l'ampleur. De plus en plus de jeunes gens sont sur Internet nuit et jour. Ils se lèvent vers midi et n'ont ni amis ni hobbies. Quand ils rentrent dans l'armée, c'est un choc pour eux »*, explique Jyrki Kivelae, responsable de la conscription dans l'armée finlandaise[45].

Au CDI du collège Pierre Bertone, l'utilisation d'Internet offre un intéressant complément aux enquêtes menées ci-dessus. Les élèves affirment constamment devoir effectuer des recherches sur Internet. Seulement ces recherches concernent essentiellement les sites relatifs aux vedettes de la chanson, du cinéma et autres, aux jeux, et aux chats… J'ai donc alerté les enseignants. Les recherches sur le Net sont strictement encadrées au CDI. L'enseignant m'annonce à l'avance les sujets de recherche et l'équipe de documentation n'autorise que ces recherches sur des sites bien précis. Une anecdote montre bien la dépendance des

---

[43] Virginie Malingre, *Un professeur s'inquiète du temps gaspillé*, Nouvelles technologies-Le Monde des 9 et 10 janvier 2005
[44] Evelyne Bevort, Isabelle Bréda, rapport déjà cité
[45] Anomyne, *La dépendance à internet menace le service militaire ?,* journal finlandais *Tibodz du 6 août 2004*

élèves. Un professeur de Sciences physiques demandait à ses élèves de trouver les prévisions météorologiques pour les 4 jours suivants. Précipitation des enfants sur Internet….Malchance, le réseau était en panne pour cause de travaux (nous reviendrons sur ce problème). Aucun d'entre eux n'a eu la présence d'esprit de rechercher l'information sur le quotidien régional à la page « météo ». La recherche sur document imprimé leur semble inutile. Lorsqu'ils trouvent sur le Net, un document qui semble répondre à la question posée, ils ne vérifient pas la fiabilité de l'information et se contentent d'un simple tirage sur l'imprimante, sans même le lire.

En conséquence, avec les enseignants, nous privilégions la recherche documentaire sur livres et revues et en cas d'échec ou de documents imprimés trop sommaires, les élèves peuvent utiliser Internet. A cet effet, le CDI a développé une politique documentaire d'achat de dictionnaires, y compris de mathématiques, de livres documentaires s'appuyant sur une belle iconographie – voir paragraphe suivant.

En tant qu'adulte, en tant qu'éducateur, face aux élèves, avec nos enfants, nous devons désacraliser Internet qui n'est qu'un outil parmi d'autres en ce qui concerne la recherche documentaire.

* * *

L'Orientation

&

LE **C. D. I.**

«L'orientation scolaire : détermination positive des aptitudes et des goûts des élèves en vue du choix des branches d'enseignement qui leur conviennent. »
Louis-Marie Morfaux

La proximité géographique entre le CDI et le bureau de la Conseillère d'Orientation Psychologue a favorisé l'établissement des liens solides entre les deux services au bénéfice des élèves.

Les deux conseillères d'orientation psychologues qui se sont succédées au collège depuis 2000 travaillent en harmonie avec l'équipe de documentation. C'est ainsi que plusieurs actions communes sont menées, de la plus humble à la plus ambitieuse :

- Gestion de l'agenda de la Conseillère d'orientation Psychologue ;
- accueil des séances de formation de la Conseillère d'orientation psychologue ;
- achats communs de documentation à l'orientation ;
- Participation du CDI à la création de la Classe de Découverte Professionnelle.

Gestion de l'agenda de la Conseillère d'Orientation Psychologue

Le service de la conseillère d'orientation couvre plusieurs établissements, deux collèges et un lycée. Dès lors, sa présence

est d’une journée et demi par semaine. Dès le mois de novembre de nombreux élèves désirent la rencontrer et obtenir un entretien, voire plusieurs. Le fait que le bureau de la C.O.P. soit situé, à notre demande commune en face de la documentation nous permet de servir de médiateurs entre elle et les élèves. Parfois, pour une requête simple de cursus scolaire, nous pouvons immédiatement mettre à la disposition des élèves la documentation relative à l’orientation. D’autres fois, préalablement à l’entretien, l’élève peut consulter notre fond et trouver des renseignements qui lui permettront de poser des questions pertinentes.

Nous enregistrons les demandes de rendez-vous des élèves sur un carnet à double souche. La Conseillère d’orientation récupère ce carnet, puis reçoit les collégiens. En cas d’absence, de retard, nous alertons les élèves ou la conseillère. Cette gestion terre-à-terre a des conséquences psychologiques importantes, car elle assure un lien fort entre la Conseillère d’orientation et l’équipe de documentation, elle implique de nombreux échanges d’informations diverses, elle nous a permis de développer des actions communes.

Accueil des séances de formation de la Conseillère d’orientation psychologue

Le bureau de la Conseillère d’orientation étant prévu pour recevoir 3 ou 4 personnes, nous mettons les locaux du CDI à sa disposition lorsqu’elle organise des séances de formation destinées à des groupes d’élèves des classes de troisième.

Madame Gonzalez annonce les dates des séances de formation et nous recevons les inscriptions des élèves et les répartissons pour que les groupes ne dépassent pas 15 élèves. Suivant les circonstances, nous mettons à la disposition de la Conseillère d'orientation et des élèves notre documentation Onisep ou notre réseau d'ordinateurs connectés à Internet.

Achats communs de documentation à l'orientation

Toute la documentation imprimée et informatisée du CDI a été commandée après consultation et accord de conseillères d'orientation.

Le CDI a acheté plusieurs « **dictionnaires des métiers** », les uns destinés aux élèves des classes de quatrième et de troisième (**Le dico des métiers,** *Onisep*), les autres étant plus spécialement voués à l'usage des élèves des classes de sixième et cinquième (**Métiers de rêve, métiers de demain, le dico des métiers,** *Onisep*). Un dernier ouvrage s'adresse à tous les collégiens, il est moins technique et propose une présentation affective des métiers (**Métiers passions**, *le cherche midi*)

Nous sommes abonnés à la collections « **Parcours, construire son avenir** ». Cette collection est complétée par une collection thématique « **Les métiers de l'industrie** »éditée par la revue « **L'étudiant** ». Cet ensemble est très largement consulté ainsi, et ce à ma surprise, que les anciens classeurs thématiques « **Clefs métiers** ».

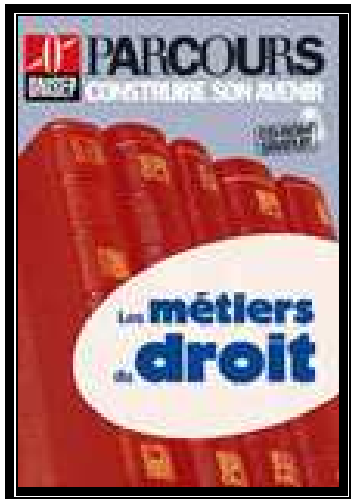

Plusieurs cédéroms d'orientation ont été acheté. Cependant, l'équipe de documentation ne peut agir directement sur le réseau informatique du CDI. Toute demande de mise en place de logiciels passe par les responsables du réseau pédagogique du collège. Les changements d'ordinateurs, de système de réseau et la proximité du déménagement dans les nouveaux locaux

Logiciels d'orientation achetés ou fournis	**Logiciels d'orientation en service**
GPO/Coll logiciel d'aide à l'orientation	*En attente*
Planète métiers/400 fiches	*oui*
Avec l'industrie, mon aventure commence	*En attente*
Tout pour réussir et préparer son avenir	*En attente*

expliquent le retard de la mise en place de ces logiciels. En attendant, nous orientons les élèves sur le site Internet de l'Onisep.

Participation du CDI à la création de la Classe de Découverte Professionnelle

Fin de l'année scolaire 2005/2006, Madame Gassend, Principale du collège, Mesdames Angelis et Sanchez, professeurs d'anglais et d'arts plastiques s'intéressèrent à la création d'une classe de troisième à option « **Découverte professionnelle** – 3 ». Madame Gonzalez, notre Conseillère d'orientation, s'impliqua à son tour. Participer à la découverte du monde professionnel par les élèves de troisième, me semblait être une expérience pédagogique riche. Les liens de confiance et d'amitiés noués avec mes quatre collègues m'incitèrent à participer à cette formation.

Avec Mesdames Angelis et Sanchez, nous formons le groupe des trois enseignants indispensables à l'ouverture de cette classe. Outre l'appui de la direction du collège, Mesdames Bertrand et Gassend, nous avons reçu l'aide du CIO d'Antibes, de Madame Lafage détaché par Air-France auprès du Rectorat de l'académie de Nice pour suivre les classes de découvertes professionnelles et permettre la liaison entre les enseignants et les entreprises.

Madame Gonzalez, notre C.O.P., a entamé un processus de suivi des 15 élèves de la classe. Ma propre participation prend la forme d'une heure de formation par semaine, les lundis de 16h30 à 17h30. L'objectif visé est la création d'un dossier de présentation du travail accompli sur livret imprimé et sur un cédérom au format Power point. Ceci implique l'utilisation courante des logiciels Word, Excel et Power point ainsi que des logiciels de retouches d'images et de photographies, Photofiltre, Paint Shop Pro. Sur un autre plan, je présenterai une vraie fiche de paie. A partir de ce document, ils devront découvrir les droits et les devoirs des acteurs du monde du travail. Complétant cette formation, j'inviterai un avocat, spécialiste du droit du travail que les élèves pourront interroger. Les élèves devront effectuer des recherches documentaires sur les 3 corps de métiers présentés :

- le Bâtiment ;
- la restauration/hôtellerie ;
- horticulture et paysage.

Ces recherches s'effectueront sur des documents imprimés, numériques et télématiques.

* * *

De la gestion

à

la rénovation

«Peut-on résister au changement, ce tyran ?».
Marie-Hélène Prioulx (canada)

Le C.D.I. est un outil pédagogique s'appuyant sur une base matérielle, forcément soumise à la gestion. En fait, la gestion apparaît comme l'instrument complémentaire et nécessaire au rôle pédagogique du centre de documentation. Trois domaines importants attirent notre attention. C'est ainsi que les rapports entre la gestion et l'action pédagogique apparaissent comme indiscutablement liés. Néanmoins, des troubles sont prévisibles à court terme, car le collège subi une lourde rénovation. En fait, les anciens bâtiments en cours de destruction sont remplacés au fur et à mesure par les nouveaux.

La gestion

La gestion comporte plusieurs domaines essentiels : les manuels scolaires, le développement des ouvrages de la bibliothèque de prêt, les séries ainsi que l'essor du secteur documentaire.

- **Les manuels scolaires**

Souvent source de malentendus, la gestion des manuels scolaires au collège Pierre Bertone n'a jamais été l'objet de conflit. Certes le C.DI. organise la distribution et la récupération des manuels scolaires. Ces deux énormes mouvements concernant les 700

élèves du collège et 5000 manuels s'effectuent dans les locaux du CDI, sous notre responsabilité.

En début d'année scolaire, nous réceptionnons les nouveaux manuels et les oblitérons. Ensuite, nous établissons un calendrier de distribution. Le professeur accompagnateur nous aide, recense les absents, reçoit une enveloppe avec une fiche de prêt qu'il remplit avec les élèves et qu'il nous remet lorsque les parents l'ont signé. Il établit la liste des manuels manquants à la rentrée, permettant ainsi les ajustements nécessaires.

Durant l'année scolaire, nous récupérons les manuels des élèves sortants et distribuons les livres scolaires aux élèves entrants. En fin d'année scolaire, nous organisons et mettons en œuvre le calendrier de ramassage. De nouveau, les enseignants sont sollicités pour accompagner leur classe. Nous établissons la liste des élèves n'ayant pas rendus les manuels. Cette liste remise à l'intendance comporte l'évaluation financière correspondant à cette perte.

- **Les livres de prêts, les séries et concours lecture**

Chaque année nous complétons le secteur de la bibliothèques de prêt par l'acquisition de romans, romans policiers, romans fantastiques et science-fiction, pièces de théâtre, contes et poésies. Ces achats se font en accord ou à la demande des enseignants de lettres, d'histoire/géographie d'arts plastiques ou de sports.

Nous assurons la gestion des séries, des emprunts par un enseignant pour une classe. Le centre de documentation peut mettre à la disposition des enseignants 76 séries. Le problème des retours se pose en fin d'année, car quelques enseignants ne peuvent récupérer l'ensemble des ouvrages prêtés.

De même, chaque année scolaire, les élèves de classes de cinquième sont engagés dans le concours lecture. Le CDI s'occupe de la gestion matérielle des achats et des prêts. En 2005/2006, 5 séries ont été mises en jeu. En fin d'année, nous insérons les ouvrages du concours lecture dans notre fond de prêt.

La bibliothèque de prêt contient plus de 2100 ouvrages. La politique d'emprunt reste fondée sur deux éléments incontournables :

- *Le choix ;*
- *La demande de l'enseignant.*

Le choix implique la notion de plaisir. L'élève lit, peut-être pour s'instruire, mais surtout pour son propre plaisir. Souvent, ces élèves sollicitent notre aide. A nous d'évaluer leur niveau de lecture, d'adapter nos propositions, et finalement de laisser, en fin de compte, l'élève choisir entre plusieurs livres proposés.

D'autres fois, l'élève vient à la demande de son professeur emprunter un roman. Dans ce cadre bien particulier, nous pouvons aider l'élève non lecteur, l'empêcher de se décourager…..le dictionnaire des œuvres et des auteurs permet

de déblayer le terrain et l'élève peut ensuite lire le livre proposé par l'enseignant en suivant la trame.

- **La Politique de développement d'achat des livres documentaires et périodiques**

Privilégier la recherche documentaire sur livres et revues reste notre priorité. En effet, lorsqu'une recherche ne peut aboutir sur document imprimé, ou que ce dernier est trop sommaire par rapport à la demande, les élèves peuvent utiliser Internet. A cet effet, le CDI a développé une politique documentaire d'achat de dictionnaires, y compris de mathématiques, de livres documentaires s'appuyant sur une belle iconographie. C'est pourquoi , notre fond comprend une cinquantaine de dictionnaires divers. Cette politique documentaire s'opère dans le cadre d'une coopération fructueuse avec les enseignants. Le fond documentaire comporte 1200 ouvrages.

Les collections choisies se composent de livres synthétiques accompagnés d'une importante iconographie. C'est ainsi que les élèves peuvent joindre la connaissance au plaisir de la vue. (Voir le tableau ci-joint.)

En complément, nous assurons la duplication des documents présentés par les élèves. Ainsi, nous apprécions tout particulièrement la grand proximité de la reprographie (salle

contiguë avec porte communicante). Ceci évite les dégradations par découpage des illustrations et schémas.

Disciplines	***Collections***
Sciences naturelles	• les grandes encyclopédies – Fleurus • Magister 2000 – éditions Auzou • Catastrophes naturelles –Gamma/école active • Animaux du monde – Milan jeunesse • Atlas de SVT –Gamma/école active • Mieux comprendre - Gamma/école active
Sciences physiques & Technologie	• Les yeux de la découverte - Gallimard • Les énergies en question – Gamma/école active • Flash Info – Gamma/école active • Sauvons notre terre - Piccolia • L'histoire du temps – Gamma/école active • Les matériaux – Gamma/école active • Magister 2000 – éditions Auzou • Les grandes encyclopédies –Fleurus • Un siècle d'invention Gamma/école active
Mathématiques	• Magister 2000 – éditions Auzou • Dictionnaires mathématiques - Vuibert
Sciences sociales	• Mots clés pour comprendre - Pemf • Les essentielles de Milan • Etats d'âme – Nathan • Autrement junior – éditions autrement • Parlons-en – Gamma/école active • D'actualité – Gamma/école active • Les clés de …… - Milan jeunesse • Mieux comprendre – Gamma/école active

Histoire	• Sur les traces de….. – Gallimard Jeunesse • Explorons l'Histoire – Gamma/école active • Les yeux de la découverte – Gallimard • Chronique de l'histoire, les personnalités du 20e siècle – éditions Chronique • Entrez dans ……avec vues surprises – Grund • Les religions des hommes – Cerf/magnard • Regards d'aujourd'hui – Mango jeunesse • Voir l'Histoire – édition Fleurus • Bonjour l'histoire – Pemf • Comment vivaient ….Nathan • La vie privée des hommes – Hachette • *Archéo –Junior (revue)*
Géographie	• Voir la Terre – Fleurus/BBC • Les grandes métropoles – Gamma/école active • Les grands fleuves – Gamma/école active • Les yeux de la découverte – gallimard • Encyclopédies – Fleurus • Les clés de …… - Milan jeunesse • Les encyclopédies du voyage – Gallimard • *Géo – (revue)* • *Terre sauvage (revue*)
Education sportive	• Passion Sports – Gamma/école active • Sports – éditions E/P/A • Sports – éditions Milan • Les grands défis de l'aventure – édition Montparnasse
Arts	• Histoire d'un art - Pemf • L'œil et le mot – Mango • La petite tâche – Editions du regard • La grande imagerie - Fleurus • Pour faire connaître aux enfants – Fleurus • Les yeux de la découverte – Gallimard • *Léonard (revue)*

Un nouveau CDI dans un collège entièrement rénové

Comme signalé au début de ce chapitre, le collège est en cours de rénovation. En effet, les anciens locaux présentent la particularité d'être construits sur le modèle dit « Pailleron ». La structure formée de barres d'aluminium trop sensibles à la chaleur présente un trop grand risque. En cas d'incendie, six minutes suffiraient à fragiliser l'ensemble du bâtiment. D'où la nécessité de reconstruire entièrement le collège. Les bâtiments anciens comme les nouveaux s'adossent sur un grand parc vallonné offert par la famille de Pierre Bertone – capitaine de la résistance, mort en déportation.

Le choix des élus des collectivités territoriales a été celui d'une démolition et d'une reconstruction concomitantes accompagnées de la préservation du parc magnifiquement arboré. Lors d'une réunion avec les élus et des membres du cabinet d'architecture responsables du projet ont présenté une maquette et plusieurs plans qui ont été ensuite exposées au CDI. (Voir la projection ci-dessous)

Etat d'avancement des travaux - première tranche

Cependant, j'émets une réserve importante sur ce processus de rénovation, comme par ailleurs celui subi lors de la rénovation du CDI du Lycée du Parc Impérial. A aucun moment de la prise de décision, ceux qui vivent réellement et utilisent les lieux construits

ne sont vraiment consultés. Dans les deux cas, je n'ai pu intervenir que tout à la fin sur l'édification ou la suppression d'une cloison.

Le futur Centre de Documentation et d'Information

Ainsi le nouveau CDI du collège Pierre Bertone ne sera pas situé au même étage que la salle des professeurs, le bureau de la Conseillère d'orientation psychologue se trouve dans une autre partie du collège, la salle de reprographie aussi. Mon avis n'a pas été sollicité, pour la disposition de l'espace-CDI non plus, pas plus que pour les matériaux et les couleurs choisies pour les revêtements La réserve prévue, située sous l'escalier, sera bien trop exigue pour recevoir la totalité des manuels scolaires.

* * *

Conclusion

> *«C'est donc l'homme lui-même qui doit porter la responsabilité première du changement. Non pas l'homme abstrait ou l'homme universel. Mais l'homme concret et de ce fait même limité, qui agit à sa place et dans son contexte.*[46]*»*
>
> Michel Crozier

C'est avec fierté que je conclus ce rapport. J'ai réussi, en effet, à porter mes connaissances théoriques en sciences de l'information et de la communication au service de la communauté éducative, en général, et des élèves, en particulier. La création d'une classification alphabétique, l'enseignement de l'histoire de l'écriture dans les classes de sixième donnent du sens au système scolaire. Les élèves apprécient, et les parents approuvent ces initiatives.

Ce travail d'innovation s'appuie sur l'observation précise du système scolaire et de ses acteurs depuis plus de 35 ans. Il se fonde aussi sur une thèse, l'édition de plusieurs ouvrages, de plusieurs dizaines d'articles, la rédaction d'une chronique mensuelle consacrée à l'éducation et les échanges constants avec de nombreux chercheurs.

Cependant, un constat alarmant transparaît dont deux aspects méritent d'être soulevés :

---

[46] Michel Crozier , Erhard Friedberg – **L'acteur et le système** – collection Points/Essais - Le seuil - 1977

- Le premier reste, toujours et encore, cette fascination médiatique de l'école qui croit pouvoir se transformer grâce à l'impact des nouvelles technologies. Cette impasse sur les aspects sociologiques et pédagogiques pose un véritable problème à notre système scolaire[47] ;

- L'humble enseignant de base, quels que soient ses mérites, son engagement, la nature de sa réflexion pédagogique ou l'importance de ses diplômes[48] reste ignoré, mis à l'écart des centres de décision. Chaque prise de décision au plus haut niveau nous parvient par les relais hiérarchiques. Cette verticalité de la communication demeure à sens unique. Pourtant, l'un des fondements du métier d'enseignant-documentaliste s'appuie sur une liberté pédagogique admise et permettant une bonne adéquation entre documentation, information et milieu socio/économique des élèves. Cet espace de liberté tend à se restreindre au profit d'une uniformisation technique se réalisant au détriment d'authentiques besoins pédagogiques.

Fait à Nice et Antibes en septembre 2006

---

[47] Daniel Moatti - *L'emprise technologique sur la pédagogie* in **L'héritage d'une utopie** – éditions Edisud – 2003

Daniel Moatti – *La fascination médiatique de l'école* in **Médias et CDI** – InterCDI n°spécial 196 de juillet/août 2005

[48] Doctorat obtenu avec la mention « Très honorable à l'unanimité avec les félicitations du jury »– 1995

Qualification aux fonctions de Maître de conférences – 1998.

Réponse de l'Inspection générale en date du 19 novembre 2006

De : "durpaire.jean-louis" <jean-louis.durpaire@education.gouv.fr>
À : "Daniel Moatti" <daniel.moatti@wanadoo.fr>
Cc : <ce.0060842h@ac-nice.fr>; "deleris" <didier.deleris@ac-nice.fr>; <francois.perrin@ac-nice.fr>
Envoyé : dimanche 19 novembre 2006 15:07
Objet : votre envoi du 9 octobre

Bonjour monsieur Moatti,

dans le flot de documents qui arrivent sur mon bureau, je prête toujours une attention particulière à vos envois. Celui du 9 octobre, plus volumineux qu'à l'habitude, m'a été adressé avec copie à messieurs les IA IPR EVS de votre académie et à madame la principale de votre collège.

Vous savez combien je suis attaché à la définition d'une réelle politique documentaire dans chaque établissement et vous avez noté que cette notion, qui est loin d'être nouvelle pour les bibliothèques publiques, est maintenant prise en considération par l'autorité ministérielle pour les EPLE (cf dernière note de rentrée).

La politique documentaire doit nécessairement s'appuyer sur un rapport d'activité du professeur documentaliste ou mieux de l'équipe, si équipe il y a. Avec peu de modifications (et peut-être même en l'état*), votre document pourrait tout à fait être le support d'une discussion au CA et d'ailleurs, c'est peut-être son objet. De manière générale, j'invite les collègues documentalistes à procéder comme pour un classique dossier documentaire avec une note de synthèse et quelques pièces bien choisies.

Votre dossier émet aussi des points de vue sur les logiciels, et là, j'avoue être un peu étonné que, comme à l'habitude, vous n'ayiez pas cherché à aborder le problème de manière plus globale : ce n'est pas tant le logiciel qui compte, me semble-t-il, mais le réseau qui est autour (Pourquoi Azurdoc car à l'époque c'était un choix pour un département et probablement une volonté de collaboration locale ; pourquoi PMB....; pourquoi BCDI...). C'est un ensemble de paramètres qu'il faut prendre en compte pour éclairer le choix du chef d'établissement : les services, la volonté de se singlulaiser et/ou d'innover, la perspective d'avenir...et pas seulement des éléments ergonomiques (qui comptent certes).

Je limiterais mes observations aux aspects très partiels que je viens d'évoquer. Peut-être aurez-vous l'opportunité d'en discuter avec l'un de vos inspecteurs. De loin, je perçois votre action pédagogique, sa diversité, son originalité, sa volonté de faire bénéficier le plus grand nombre d'élèves et les plus défavorisés d'entre eux d'une action culturelle de qualité. Je perçois aussi l'action éducative avec vos tutorats. Tout cela me donnerait l'envie de vous rendre visite...

Bien cordialement
Jean-Louis Durpaire

* Je perçois toutefois une certaine ambiguïté de son statut : un bilan utile à l'établissement appelle de mon point de vue une distanciation plus grande (on pourrait éviter à la fois l' "humilité" évoquée et la "fierté", que je comprends parfaitement et que je mesure, mais qui peuvent ne pas être écrites personnellement, mais plutôt reconnues par les autres : l'enseignant n'est pas éloigné des centres de décision puisque le lieu principal est l'EPLE avec beaucoup plus de marge qu'on le pense) , des éléments quantitatifs plus nombreux...mais surtout un dialogue avec le chef d'établissement et les autres enseignants vers des objectifs précis.